

Construire une typologie de centres sociaux et socioculturels

ANALYSE EN COMPOSANTE MULTIPLE & CLASSIFICATION
HIERARCHIQUE ASCENDANTE



Juliette MICHEL & Shani GALAND

UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DES PAYS DE LA LOIRE | LABORATOIRES ESO & CENS

Table des matières

Introduction :	2
I - Construction d'une base de données pour les CSX	3
1. Sélection des critères	3
2. Création des nouvelles variables	4
a. Variable : « Nombre de collectivités donnant une aide »	5
b. Variable : « Instances de gouvernance et habitants associés »	6
c. Variable : « Heures bénévoles »	7
d. Variable : « Action(s) « bien vieillir » »	9
e. Variable : « partenariat « bien vieillir » »	10
f. Variable : « nombre de salariés tout contrat »	10
g. Variable : « mode de gestion »	12
h. Variable : « taille du territoire d'intervention »	12
3. Corrélation entre modalités	12
II – Typologie de centres sociaux	15
1. L'ACM	15
a. Choix des axes	15
b. Analyses des modalités	16
2. La CAH	18
a. Sélection des groupes	18
b. Caractéristique des groupes	20
III- Construire une base de données sur les communes	23
1. Sélection de critères	23
2. Un indice démographique : l'indice de vieillissement	23
3. Un indice socioprofessionnel	24
4. Un indice en termes de Niveau de diplôme	25
5. Une indication sur les équipements : services publics et hospitaliers	26
6. Une information sur le type de territoire	27
IV – Typologie de territoires	28
1. Analyse sur toutes les communes de la région	28
a. L'ACM	28
b. La CAH	31
2. Analyse des communes des CSX	34
a. ACM	34
b. CAH	36
Conclusion	38
Références	38

Introduction :

Le Centre social et socio-culturel (CSX) entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire (« Charte des centres sociaux et socioculturels de France » 2010). Ainsi ils offrent, en proximité, accueil, animation, activités et services. Si par leur forme de gouvernance les CSX sont habitués à associer des personnes qui vieillissent à leurs projets. L'évolution démographique de leurs territoires les confronte de plus en plus à la question sociale du vieillissement.

Le document qui suit présente la première phase exploratoire de ce projet. Au total, on compte 140 CSX sur la région Pays de la Loire. Tous ont des modes de fonctionnements, des activités et des populations qui leurs sont propres. Il est bien évident que l'on ne peut prétendre à la réalisation d'une analyse exhaustive de chacune de ces structures. C'est pourquoi on se propose de mener une analyse permettant d'identifier des caractéristiques pour construire une typologie afin de pouvoir effectuer notre étude et tenter de formuler des conclusions généralisables à l'ensemble des CSX des Pays de la Loire. Dans une population aussi variée que celle des CSX, une telle méthodologie a pour but de se défaire des particularités de l'individu (un csx) afin de comprendre les dynamiques majeures de notre population (les CSX pays de la Loire). L'enjeu est donc de produire un panel de centres sociaux représentatifs par leurs actions et/ou par les caractéristiques de leur territoire.

L'analyse générale présente deux volets dissociant les caractéristiques territoriales des caractéristiques des centres sociaux. Cela devrait permettre d'extraire les centres sociaux de leur contexte territorial et de ne considérer dans un premier temps que leurs caractéristiques structurales. La définition d'un centre social montre bien que la dimension locale, l'inscription dans un territoire est cruciale. Néanmoins, il nous semble important de procéder dans un premier temps à cette "déterritorialisation" de façon à obtenir les caractéristiques des structures qui nous intéressent. Pour conserver l'intégralité des spécificités de chaque centre, la dimension territoriale est analysée de son côté. L'objectif ici est bien de construire une analyse simultanée des différentes variables qui caractérisent les CSX et leurs territoires d'implantations.

Le traitement statistique multivarié peut se faire par différentes méthodes. Les plus couramment utilisées sont : l'analyse en composante principale (ACP), l'analyse en correspondances multiples (ACM) et la classification ascendante hiérarchique (CAH) (Blin et Bord ; 1993). La spécificité de nos données, mêlant variables quantitatives et qualitatives nous contraint à effectuer une ACM qui permet l'analyse de tableau *individus X variables* avec des variables catégorielles (Tenenhaus ; 1996). Il sera donc nécessaire de procéder à une conversion des variables quantitatives en catégorielles. Les résultats de ces analyses sont ensuite traités en CAH dont l'objectif est de répartir les individus en classes en se basant sur les similitudes progressives des profils (Blin et Bord ; 1993). Ces analyses sont réalisées via le logiciel gratuit de data mining destiné à l'enseignement et à la recherche TANAGRA (Ricco Rakotomalala ;2005)

Ce document est divisé en grandes parties. Dans un premier temps on retrace l'ensemble les étapes nécessaires à la construction d'une typologie des centres sociaux et on expose les résultats qui en découlent. Dans un second temps, on se concentre sur la typologie des territoires.

Pour une bonne compréhension de la démarche, il est important de préciser que dans la typologie sont pris en compte la totalité des centres sociaux des pays de la Loire, qu'ils soient fédérés ou non. Cependant L'étude considérera, dans son analyse que les centres sociaux fédérés au réseau. Le traitement ne pouvait être pertinent sans un point de vu global sur ces structures. De plus, les données SENACS nous le permettant, nous avons jugé intéressant d'étudier le phénomène dans son ensemble. Des données grâce auxquels nous pourrions par la suite peut-être aboutir à de nouvelles conclusions ou qui apporteront d'éventuels éléments de compréhension à la recherche.

I - Construction d'une base de données pour les CSX

Pour réaliser cette typologie des centres sociaux, nous avons élaboré une base de données constituée d'informations provenant de l'outil SENACS (système d'échanges National des centres sociaux). Constitué comme un « observatoire » des centres sociaux en 2011 par la CAF et la FCSF, SENACS est un recueil d'enquêtes en ligne qui ont pour vocation de mieux connaître les centres sociaux présents sur le territoire Français. L'idée est d'encourager les échanges de pratiques et de susciter l'échange et la rencontre entre les différents acteurs (partenaires, élus, « citoyen ») en mettant à leur disposition une base d'informations sur les centres.

Cet outil permet d'obtenir un inventaire de la totalité des structures reconnues comme centre social par la caf, fédérées ou non à un réseau de centres (FCSF, Léo Lagrange ...). Cette analyse repose donc sur le résultat de l'enquête menée auprès des CSX-Pays de la Loire. C'est en 2014, que la région des Pays de la Loire est intégrée pour la première fois dans le périmètre de l'enquête. Par conséquent, nous ne pouvons pas faire de comparaisons temporelles.

Après l'exploration des données que proposait le questionnaire, celui-ci s'est avéré être une bonne source d'informations. En effet, les thématiques abordées par cette enquête retranscrivent assez bien les composantes principales d'un centre social : projets et actions des centres sociaux (dont actions « bien vieillir »), gouvernance et place des habitants, partenariats, emploi et finances. De plus, la quasi-totalité des centres sociaux présents sur le territoire des Pays de La Loire, y ont répondu. Élément important, qui a réduit le nombre de perte de centres sociaux potentiellement retenus pour l'enquête avec un total de 138 répondants sur 140 centres sociaux.

1. Sélection des critères

Cependant, bien que ces informations soient pour la plupart intéressantes, il nous est impossible de toutes les retenir. Le nombre de variables et de modalités est bien trop conséquent pour ce type de traitement et pour rendre lisible de quelconques résultats. Nous avons donc sélectionné les critères qui nous semblaient les plus pertinents pour la recherche. Soit parce qu'ils nous renseignent sur la problématique traitée, soit parce qu'ils caractérisent le mode de fonctionnement du centre social. Les critères retenus sont présentés dans le tableau suivant (Tab.1) :

TABLEAU 1 : JUSTIFICATION DES CRITERES RETENUS

Mode de gestion	La gestion d'un centre social peut-être de plusieurs types et caractérise en parti son mode de fonctionnement. Pour obtenir un panel représentatif, il est essentiel d'avoir dans l'échantillon des structures aux modes de gestion différents.
Nombre de collectivités territoriales qui donnent une aide.	Un centre social perçoit des financements extérieurs. Parmi ces financeurs, certains peuvent-être des collectivités territoriales. Au vu de la dimension territoriale du projet et de ses retombées espérées, cette information semble essentielle. L'implication d'une ou de plusieurs collectivités dans l'activité d'un centre est éloquent.
Nombre salariés	Un centre social fonctionne grâce au travail collaboratif de salariés et de bénévoles. Cette caractéristique est au cœur même de sa définition. Ainsi, connaître la part des moyens humains dont dispose les structures analysées est un indicateur de leur dynamique.
Heures bénévoles	Cette variable vient compléter la précédente. Cependant le nombre de bénévoles n'étant pas renseigné (beaucoup de cas de figures) nous disposons du nombre d'heures de bénévolat réalisées au cours d'une année.
Instances de gouvernances habitants	Un centre social se veut être un "foyer d'initiatives", un "vecteur de citoyenneté et de cohésion sociale". Mesurer la place qui est accordée aux habitants dans les instances de

	gouvernance et de participation du centre, permet de saisir ces enjeux et d'observer d'éventuels écarts en fonction des structures.
Actions Bien vieillir	La recherche porte sur la problématique de l'avancée en âge. Nous souhaitons alors des informations en lien direct avec cette démarche. A travers cette question, il est possible d'observer les centres qui se disent agir sur le vieillissement et ceux qui au contraire n'identifie aucune action.
Partenariat Bien vieillir	Pour compléter cette première information nous avons sélectionné la variable "partenariat bien vieillir". Celles-ci renseignent sur les structures qui ont entrepris des démarches avec des instances expertes, signe d'un intérêt pour la question.
Taille du territoire	La taille du territoire concerne la zone d'action géographique du centre social. Celui-ci peut intervenir sur son quartier, sa commune ou l'intercommunalité. Tout comme son mode de gestion, le territoire d'intervention est un indicateur du fonctionnement de la structure. La typologie permettra de déterminer si ces caractéristiques peuvent influencer sur d'autres facteurs. Chacun de ces territoires devront apparaître dans le panel final.

2. Création des nouvelles variables

Comme mentionné dans l'introduction, l'ACM est une analyse statistique multivariée pour les tableaux de type *individus X variables* où les variables sont de type catégoriel. Or, les critères descriptifs retenus pour les CSX présentent des variables qualitatives et quantitatives (Tab.2).

TABLEAU 2 : DESCRIPTIF DES NOUVELLES VARIABLES

Variable SENACS	Type	Nouvelle modalité
Aide ou contribution commune	Quantitatif	NOMBRE DE COLLECTIVITE DONNANT UNES AIDE
Aide ou contribution EPCI	Quantitatif	
Aide département	Quantitatif	
Aide région	Quantitatif	
Aide Etat	Quantitatif	
Aucune instance associant des habitant	Qualitatif	INSTANCES DE GOUVERNANCE ET HABITANTS ASSOCIES
1 a plus instances associant des habitants à la gouvernance	Qualitatif	
1 a plus instances associant des habitants au pilotage	Qualitatif	
Nb d'habitants associée aux instances de gouvernance et de pilotage	Quantitatif	
Heure bénévolat administration	Quantitatif	HEURES BENEVOLES
Heure bénévolat activité	Quantitatif	
Actions Bien Vieillir : développement de lien sociaux des jeunes retraités	Qualitatif	ACTIONS BIEN VIEILLIR
Actions Bien Vieillir : Isolement	Qualitatif	
Actions Bien Vieillir : actions intergénérationnelle	Qualitatif	
Actions Bien Vieillir : Prévention santé	Qualitatif	
Actions Bien Vieillir : Habitat Logement	Qualitatif	
Actions Bien Vieillir : Mobilité	Qualitatif	

Actions Bien Vieillir : Précarité	Qualitatif	
Actions Bien Vieillir : autre	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : CARSAT	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : MSA	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : ARS	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : CCAS ou CIAS	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : Foyer Logement	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : CLIC	Qualitatif	PARTENARIAT BIEN VIEILLIR
Partenariat bien vieillir : EHPAD	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : Conseil Départemental	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : Conseil Régional	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : service de travail à domicile	Qualitatif	
Partenariat bien vieillir : ASPET	Qualitatif	
Nb de salarié 2014 Tout contrat	Quantitatif	NOMBRE DE SALARIES
Gestion collectivité, co-gestion, autre, mode de gestion	Qualitatif	MODE DE GESTION
Territoire d'intervention à dominante urbaine ou rural	Qualitatif	TAILLE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

L'enjeu est donc d'harmoniser les variables afin d'obtenir des classements en modalités tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'écart trop important entre le nombre de modalités de chacune des variables.

a. Variable : « Nombre de collectivités donnant une aide ».

Comme le montre le tableau, cette variable est issue des informations SENACS (SENACS 2016) présentant pour chaque collectivité territoriale et l'Etat le montant des contributions ou aides versées au centre social. Dans un premier temps, il faut construire une « variable unique » qui se réfère à la question formulée dans le questionnaire. Afin de réduire le nombre de modalités de réponses, celles-ci correspondent à « Oui » ou « Non ».

- = 0 : Aid"CT"Non
- >0 : Aid"CT"Oui

Dans un deuxième temps, on regarde la distribution des modalités dans un tableau de contingence (tab.3) afin d'identifier des profils-lignes identiques. La lecture de ce tableau nous permet donc de regrouper les centres qui sont financés par le même nombre de collectivités territoriales. On définit alors 4 groupes, correspondants au 4 nouvelles modalités de notre variable :

- CT1 : centres recevant un financement d'une des cinq collectivités (11 centres sur 138)
- CT2 : centres recevant un financement de deux des cinq collectivités (64/138)
- CT3 : centres recevant un financement de trois des cinq collectivités (49/138)
- CT4 : centres recevant un financement de quatre des cinq collectivités (14/138)

TABLEAU 3 : TABLEAU DE CONTINGENCE DES PROFILS-LIGNES POUR LES AIDES

Aide département	Aide région	Aide commune	Aide EPCI	Aide Etat	Total
AidDepNon	AidRegNon	AidComNon	AidEpciNon	AidEtOui	2
AidDepNon	AidRegNon	AidComNon	AidEpciOui	AidEtNon	1
AidDepNon	AidRegNon	AidComNon	AidEpciOui	AidEtOui	1
AidDepNon	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtNon	8
AidDepNon	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtOui	5
AidDepNon	AidRegOui	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtNon	1

AidDepNon	AidRegOui	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtOui	2
AidDepOui	AidRegNon	AidComNon	AidEpciOui	AidEtNon	8
AidDepOui	AidRegNon	AidComNon	AidEpciOui	AidEtOui	9
AidDepOui	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtNon	49
AidDepOui	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtOui	21
AidDepOui	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciOui	AidEtNon	4
AidDepOui	AidRegNon	AidcomOui	AidEpciOui	AidEtOui	4
AidDepOui	AidRegOui	AidComNon	AidEpciOui	AidEtNon	5
AidDepOui	AidRegOui	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtNon	8
AidDepOui	AidRegOui	AidcomOui	AidEpciNon	AidEtOui	5
AidDepOui	AidRegOui	AidcomOui	AidEpciOui	AidEtNon	5

b. Variable : « Instances de gouvernance et habitants associés ».

Cette variable est issue de la combinaison d’informations qualitatives et quantitatives. Afin de pouvoir les travailler ensemble, il faut commencer par discrétiser la variable qualitative “nombre d’habitants associés aux instances de pilotage et de gouvernance” elle-même issue des variables SENACS :

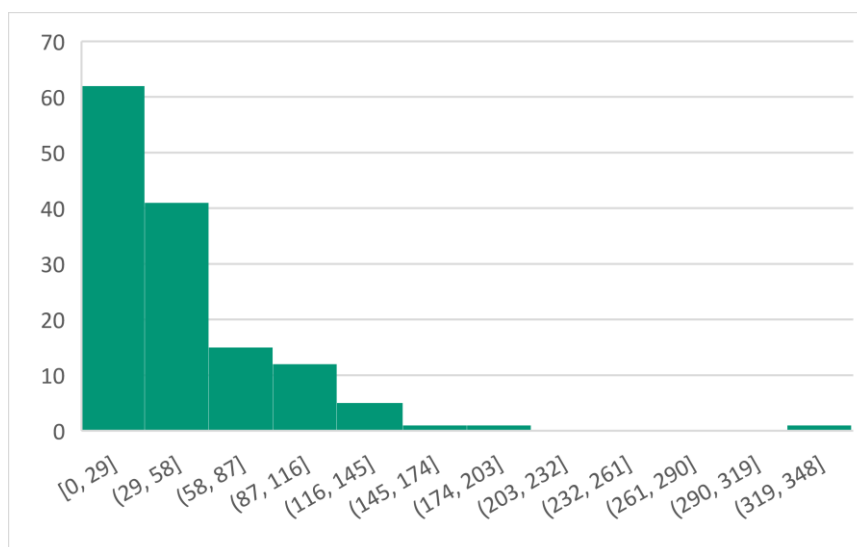
- Instance(s) de gouvernance (nb d'habitants)
- Instance(s) de pilotage (nb d'habitants)

La discrétisation et catégorisation s’effectue grâce à un histogramme de fréquences (Fig.1). Cette présentation montre la répartition des fréquences d’occurrence en paliers. On peut ainsi identifier les ruptures dans notre distribution pour créer des catégories pertinentes. On constate deux ruptures dans notre distribution : la première à 29 et la seconde à 58.

Après quoi on obtient trois catégories et donc trois variables qualitatives :

- NbHabAs- : moins de 29 habitants associés
- NbHabAs : entre 29 et 58 habitants associés
- NbHabAs + : plus de 58 habitants associés

FIGURE 1 : HISTOGRAMME DE FREQUENCE - NOMBRE D’HABITANTS ASSOCIES A LA GOVERNANCE ET AU PILOTAGE



Comme déjà réalisé précédemment on se reporte à un tableau de contingence où :

- GouvNon : aucune instance associant les habitants à la gouvernance du centre
- GouvOui : au moins une instance associant les habitants à la gouvernance du centre
- PilNon : aucune instance associant les habitants au pilotage du centre
- PilOui : au moins une instance associant les habitants au pilotage du centre

TABEAU 4 : TABLEAU DE CONTINGENCE DES PROFILS-LIGNES POUR LA GOUVERNANCE

1 a plus instances associants des habitants à la gouvernance	1 a plus instances associants des habitants au pilotage	Nb d'habitants associés aux instances de gouvernance et de pilotage	Total
GouvNon	PilNon	NbHabAs-	2
GouvNon	PilOui	NbHabAs	5
GouvNon	PilOui	NbHabAs-	11
GouvNon	PilOui	NbHabAs+	3
GouvOui	PilNon	NbHabAs	6
GouvOui	PilNon	NbHabAs-	24
GouvOui	PilNon	NbHabAs+	2
GouvOui	PilOui	NbHabAs	30
GouvOui	PilOui	NbHabAs-	27
GouvOui	PilOui	NbHabAs+	28

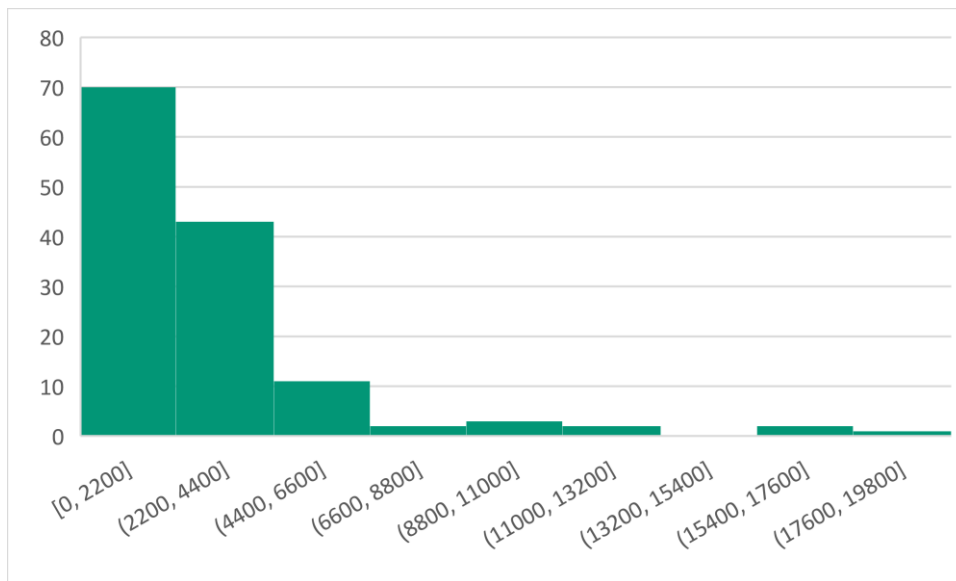
Cette démarche permet d'obtenir 5 modalités pour notre nouvelle variable :

- GP1 : aucune instance associant des habitants avec peu d'habitants participants (2/138)
- GP2 : des instances associant des habitants à la gouvernance ou au pilotage avec une participation des habitants faible à moyenne (46/138)
- GP3 : des instances associant des habitants à la gouvernance ou au pilotage avec une participation des habitants haute (5/138)
- GP4 : des instances associant des habitants à la gouvernance et au pilotage avec une participation des habitants faible à moyenne (57/138)
- GP5 : des instances associant des habitants à la gouvernance et au pilotage avec une participation des habitants haute (28/138)

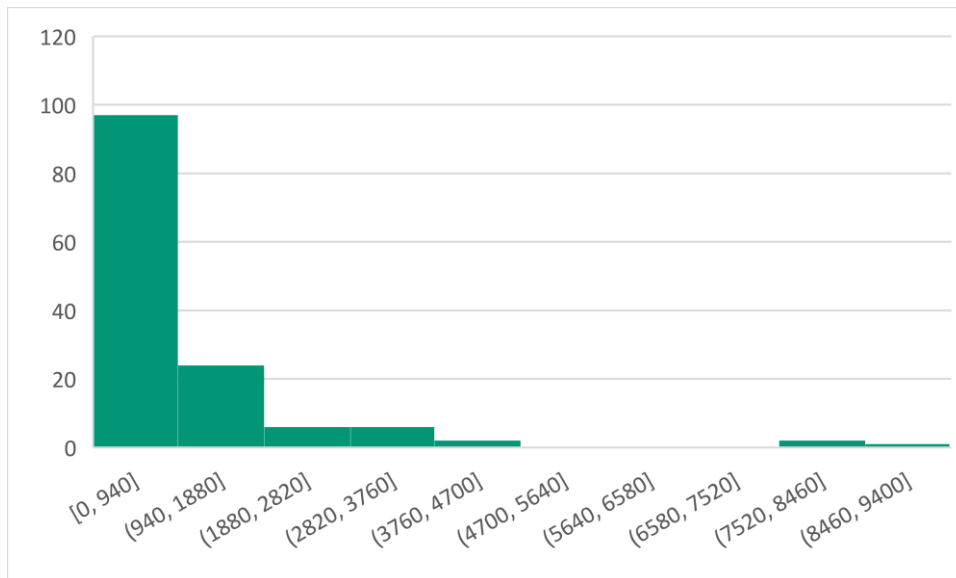
c. Variable : « Heures bénévoles »

Pour construire cette variable on combine la totalité des heures du bénévolat d'activité déclarées avec celles du bénévolat d'administration. Ces données sont discrétisées de la même manière que le nombre d'habitants associés à la gouvernance et au pilotage du centre. On obtient les histogrammes de fréquence présenter en figure 2.

FIGURE 2 : HISTOGRAMME DE FREQUENCE - HEURES DE BENEVOLATS



Bénévolat d'activité



Bénévolat d'administration

En ce qui concerne les distributions, on note des ruptures nettes à 2200 pour le premier palier et à 940 pour le second. On crée donc deux catégories par distribution autour de ces limites, puis on construit notre tableau de contingence (tab 5).

TABEAU 5 : TABLEAU DE CONTINGENCE DES PROFILS-LIGNES POUR LES HEURES DE BENEVOLAT

Heure bénévolat admin	Heure bénévolat activité	Total
HbenvAdm -	HbenvAct-	57
HbenvAdm -	HbenvAct+	40
HbenvAdm -	N/A	5
HbenvAdm +	HbenvAct-	13
HbenvAdm +	HbenvAct+	23

Les nouvelles modalités sont :

- HB- : faible bénévolat des deux types (57/138)
- HB : fort bénévolat dans l'un des deux types (53/138)
- HB+ : fort bénévolat des deux types (23/138)
- Non répondants (N/A) : centres n'ayant pas répondu à l'une des deux questions (5/138).

d. Variable : « Action(s) « bien vieillir » »

La base de données SENACS permet d'avoir le détail de ces actions « bien vieillir » menées via des questions qui interrogent la présence de telle ou telle action au sein du centre, soit 8 variables et 16 modalités, un total une fois de plus trop important. Afin de synthétiser cette information on construit un tableau de contingence (tab.6) où :

- 0 = pas d'action de ce type
- 1 = au moins une action.

TABEAU 6: EXTRAIT DU TABLEAU DE CONTINGENCE DE PROFILS-LIGNES POUR LES ACTIONS BIEN VIEILLIR

	Actions inter-générationnelle	Prévention santé	Habitat Logement	Mobilité	Précarité	Autre	Liens sociaux des jeunes retraités	Total
0	0	0	0	0	0	0	0	27
0	0	0	0	0	0	1	0	2
0	0	0	0	0	1	0	0	1
0	0	1	0	0	0	0	0	1
0	0	1	0	0	0	0	1	1
0	0	1	0	0	0	1	0	1
0	0	1	1	0	0	0	0	1
0	1	0	0	0	0	0	0	7
0	1	0	0	0	0	0	1	4

0	1	0	0	0	0	1	0	1
0	1	1	0	0	0	0	0	7
0	1	1	0	0	0	1	1	1
0	1	1	0	1	0	0	1	1
0	1	1	1	0	0	0	0	1
1	0	0	0	0	0	0	0	7
1	0	0	0	0	0	0	1	2

Cela nous permet de faire un premier classement suivant le nombre de type d'actions « bien vieillir » proposées :

- 0/8 = 27 csx
- 1/8 = 18 csx
- 2/8 = 31 csx
- 3/8 = 19 csx
- 4/8 = 22 csx
- 5/8 = 14 csx
- 6/8 = 6 csx
- 7/8 = 1 csx

De façon à réduire le nombre de modalités entre 3 et 5 (nombre de modalités des autres nouvelles variables) on construit 4 groupes en suivant les ruptures de la distribution : entre 1 et 2 ; 5 et 6 et deux classes situées aux extrémités (minimum/maximum) soit :

- BV0: le centre ne présente pas d'action bien vieillir
- BV1 : le centre présente un type d'action bien vieillir
- BV2: le centre présente 2 à 5 types d'action bien vieillir
- BV3 : le centre présente 6 ou 7 types d'action bien vieillir

e. Variable : « partenariat « bien vieillir » »

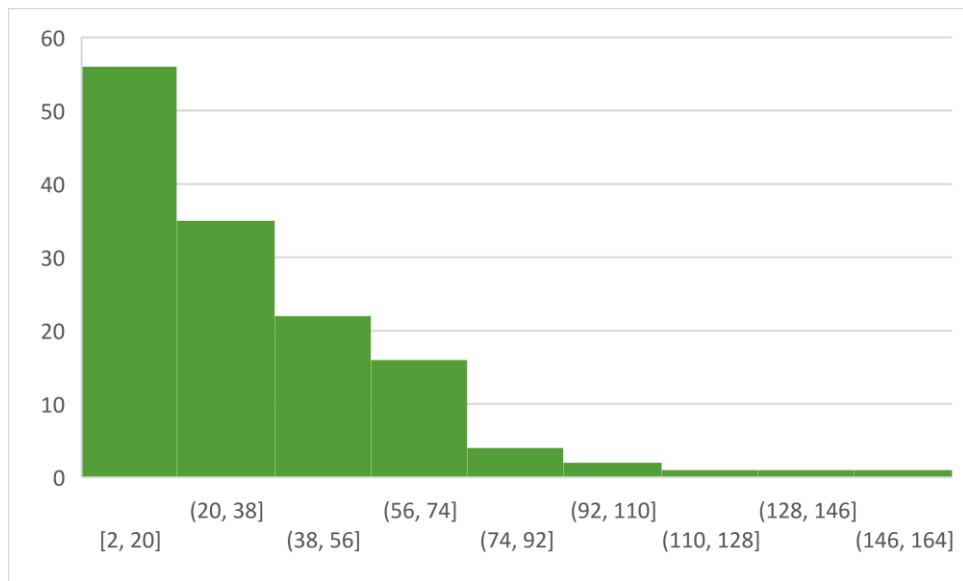
Pour la question des partenaires sur le bien vieillir, nous appliquons la même démarche que pour la création de la variable précédente. Les nouvelles modalités sont les suivantes :

- PB0 : aucun partenaire (35/138)
- PB1 : un partenaire sur onze (17/138)
- PB2 : de deux à cinq partenaires sur onze (71/138)
- PB3 : de six à neuf partenaires sur onze (15/138)

f. Variable : « nombre de salariés tout contrat » :

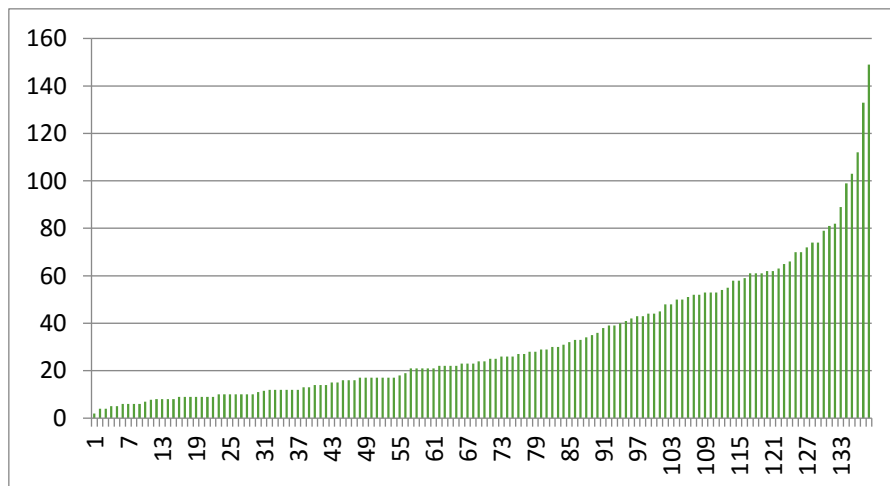
Comme pour les variables quantitatives précédentes, la discrétisation de notre nouvelle variable et des modalités devrait s'appuyer sur une analyse de l'histogramme de fréquence (Fig.3) Néanmoins l'histogramme nous montre une première rupture à 20 salariés ce qui est un nombre déjà important.

FIGURE 3 : HISTOGRAMME DE FREQUENCE - NOMBRE DE SALARIES



Afin de pouvoir conserver la spécificité des toutes petites structures en termes de salariat on préférera un histogramme classique (Fig.4). De cette façon, on identifie un premier palier à 10. On choisit de prendre 30 comme valeur pour le second palier puisqu'elle apparaît comme une valeur moyenne. La moyenne du nombre de salariés sur la population totale est de 33 mais est "tirée" vers le haut par des valeurs aberrantes supérieures à 90 (jusqu'à 149). C'est pourquoi il est préférable de les exclure de la plage de calcul de la moyenne. On obtient une nouvelle moyenne à 29,8, soit 30. On place une dernière limite à 60, le double de la moyenne.

FIGURE 4 : HISTOGRAMME : NOMBRE DE SALARIES



Les nouvelles modalités sont :

- NbSal-- : centres ayant moins de 10 salariés (29/138)
- NbSal- : centres ayant entre 10 et 30 salariés (54/138)
- NbSal+ : centres ayant entre 30 et 60 salariés (33/138)
- NbSal++ : centres ayant plus de 60 salariés (22/138)

g. Variable : « mode de gestion »

Cette variable étant déjà une variable catégorielle, le travail à uniquement consisté à réduire le nombre de modalités. En effet le traitement des données SENACS nous a donné 8 modalités de gestion différente.

- Association : gestion par une association
- CCAS : gestion par une collectivité locale via le CCAS
- Com : gestion par la commune
- EPA : établissement public administratif
- Interco : gestion par l'intercommunalité
- DSP : gestion en délégation de service public
- EPIC : établissement public industriel et commercial

Une fois les modalités regroupées, trois nouveaux groupes apparaissent :

- CL : gestion par une collectivité locale qui comprend : CCAS, Com, Interco
- Association
- Autre : DSP, EPA, EPIC

h. Variable : « taille du territoire d'intervention »

De la même manière que pour la variable précédente, il s'agit ici de synthétiser l'information. Puisque les caractéristiques de territoire seront analysées de leur côté, on a supprimé la dimension rural/urbain de la classification SENACS pour n'obtenir que 3 modalités au final :

- QUART : le centre à un territoire d'intervention d'un ou plusieurs quartiers (75 /138)
- COM : le centre à un territoire d'intervention d'une commune (28/138)
- INTERCO : le centre à un territoire d'intervention de plus d'une commune (30/138)
- Non répondants : 5 structures (5/138).

Toute cette partie ne concerne donc qu'uniquement la construction des données ou plutôt la transformation des données initiales (variables et modalités) en données exploitables pour la réalisation de la typologie et l'interprétation de ses résultats. Un travail sans lequel le reste de la démarche n'est pas réalisable. En effet, si nous avons gardé toutes les données telles quelles nous n'aurions pas pu interpréter et analyser quoi que ce soit. Un nombre de données trop importantes rendrait les graphiques et incohérents les résultats. De plus nous travaillons avec des données à la fois quantitatives et qualitatives, il fallait trouver un moyen d'harmoniser toutes ces données. Ainsi, cette étape nous permet maintenant de regarder les résultats que l'on obtient lorsque l'on réalise les traitements qui suivent.

3. Corrélation entre modalités

Avant de se lancer dans l'analyse multivariée, il est intéressant de se pencher sur les relations entre nos variables. C'est pourquoi, nous réalisons un test de corrélations (Khi^2) afin de mesurer le degré d'indépendance des variables entre elles.

Le tableau suivant (tab.7) présente les niveaux de signification des Khi^2 d'indépendance. Si le Khi^2 est inférieur à 5 alors il y a rejet du test d'indépendance, autrement dit les variables sont dépendantes. En revanche si le test du Khi^2 est supérieur à 5 on déduit une relation d'indépendance entre les variables.

TABLEAU 7 : VALEUR DE KHI² POUR LA COMPARAISON DE VARIABLES 2 A 2

	Nombre de collectivités qui donnent une aide	Instances de gouvernance et habitants associés	Heures bénévoles	Action BV	Partenariat BV	Nombre de salariés 2014 tout contrats	Mode de gestion	Taille du territoire
Nombre de collectivités qui donnent une aide		0,033	0,009	0,14	0,095	0,378	0	0,023
Instances de gouvernance et habitants associés			0,012	0,852	0,609	0,419	0,082	0,178
Heures bénévoles				0,265	0,446	0,027	0	0,025
Action BV					0	0,183	0,263	0,72
Partenariat BV						0,93	0,672	0,415
Nombre de salariés 2014 tout contrats							0	0,479
Mode de gestion								0,24
Taille du territoire								

Analyser et interpréter le khi², permet d'ores et déjà de poser quelques hypothèses en comprenant quels sont les liens entre les variables. Par exemple :

La taille du territoire est corrélée avec le nombre de collectivités qui financent et avec les heures bénévoles.

- Nous pouvons faire l'hypothèse que plus le territoire d'intervention d'un centre social est grand plus les collectivités territoriales sont impliquées.
- La taille du territoire aurait également un lien avec les heures bénévoles, ainsi on peut émettre l'hypothèse que plus le territoire est grand plus le centre social génère d'heures bénévoles. (Soit par un nombre plus élevé de bénévoles soit par un temps de bénévolat plus important par personne).

Ce test permet également d'observer certaines redondances entre les variables. En effet, la valeur du Khi2 entre partenariat bien vieillir et action bien vieillir et entre mode de gestion et nombre de salariés est égal à 0. Ce résultat pose problème pour la suite de notre analyse, car des répartitions similaires de modalités au sein de ces variables peuvent déstabiliser l'ACM en « tirant » trop sur la construction de ses axes. C'est pourquoi, nous choisissons de les extraire de notre analyse.

Le test du Khi² est une première approche de ce qu'est capable de nous apporter le traitement de nos variables. A partir de celui-ci nous avons été amenés à émettre des hypothèses qui nous permettent de mieux appréhender les relations que nos données entretiennent entre elles. Par conséquent, nous obtenons aussi de premières clés de compréhension sur le phénomène étudié. Cependant le Khi² n'est pas suffisamment détaillé pour nous apporter des éléments de réponses sur nos individus, il est un indicateur des liens entre deux variables uniquement.

C'est pourquoi nous proposons dans les pages qui suivent de créer notre typologie des centres sociaux à partir d'une ACM (analyse des correspondances multiples). Méthode qui nous a semblé être la plus appropriée à notre

travail puisqu'elle permet de traiter simultanément des donnée qualitatives et quantitatives à partir du moment où elles sont traitées comme des variables catégorielles.

II – Typologie de centres sociaux

1. L'ACM

Nous avons choisi de faire une ACM car l'AFC (analyse factorielle des correspondances) ne correspondait pas à notre type d'analyse puisque l'on souhaite étudier les caractéristiques de notre population au-delà de 2 variables. L'ACM permet de déterminer des proximités entre des modalités de variables différentes ou entre individus pour en tirer des enseignements. Ainsi des profils particuliers peuvent émerger à partir de divers critères observés. (Baudot 2016)

a. Choix des axes

Nous passons maintenant à l'interprétation de notre ACM. Il nous faut dans un premier temps, choisir nos axes principaux. Après calcul, on peut observer 7 valeurs propres significatives. ($1/n$ soit $1/6 = 0,16$). L'import de notre tableau disjonctif complet présentant les 6 variables et la totalité des 22 modalités pour les 130 structures ayant répondu à toutes les questions dans le logiciel TANAGRA, nous permet d'effectuer une ACM.

L'ACM, permet de réaliser une présentation graphique type « nuage de points » de nos individus en fonction de nouvelles coordonnées données sur des axes produits par l'ACM expliquant la répartition des individus suivant leurs modalités de réponses. Le tableau 8 présente l'ensemble des 16 axes qui expliquent notre distribution.

TABLEAU 8 : VALEURS PROPRES – CSX

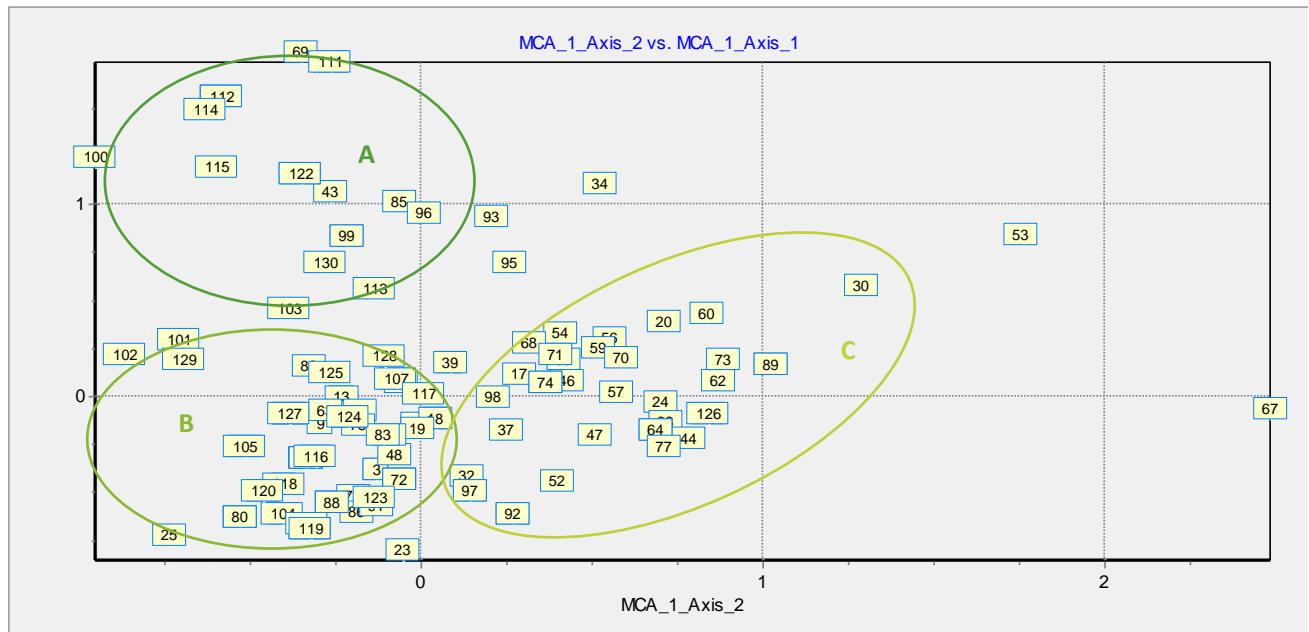
Axes	Valeur propre	% expliqué	% cumulé
1	0,358041	13,43%	13,43%
2	0,269356	10,10%	23,53%
3	0,248191	9,31%	32,83%
4	0,210292	7,89%	40,72%
5	0,192846	7,23%	47,95%
6	0,185762	6,97%	54,92%
7	0,173733	6,51%	61,43%
8	0,164484	6,17%	67,60%
9	0,15328	5,75%	73,35%
10	0,142866	5,36%	78,71%
11	0,126084	4,73%	83,44%
12	0,115585	4,33%	87,77%
13	0,113447	4,25%	92,02%
14	0,09552	3,58%	95,61%
15	0,063342	2,38%	97,98%
16	0,053839	2,02%	100,00%

Ici il y a 7 axes significatifs qui expliquent 61,43% de la répartition. Or, pour que les résultats restent pertinents nous devons limiter le nombre d'axes significatifs. On choisit de se limiter à trois axes en respectant la rupture des valeurs des valeurs propres entre l'axe 3 et l'axe 4. De plus, 3 est généralement le nombre d'axes conservés pour rendre significative une ACM.

L'intérêt de l'ACM est la possibilité d'une représentation graphique sous forme de « nuage de points ». La figure 5 présente la distribution de notre population dans un référentiel axe 2/ Axe1. Une analyse rapide, nous permet d'identifier trois groupes :

- Groupe A : au coin gauche en haut du graphique.
- Groupe B : à gauche du graph en négatif sur l'axe 2.
- Groupe C : à droite du graph en positif sur l'axe 2.

FIGURE 5 : NUAGE DE POINT DE LA REPARTITION DES CSX SUR LES AXES 1 ET 2



Afin de donner un sens à ces groupes, il nous faut donner un sens aux axes. Pour cela, nous analysons nos modalités. Comprendre la répartition de ces modalités sur les axes permet de saisir la direction que prennent les axes choisis.

b. Analyses des modalités

L'analyse des modalités se fait à l'aide du tableau 9. Celui-ci présente pour chaque modalité :

- Les effectifs
- Les distances carrées : soit la distance au khi2. Qui est la distance entre les valeurs observées et les valeurs théoriques.
- Les composantes principales : qui sont les coordonnées de chaque modalité sur les nouveaux axes.
- La contribution : qui est la contribution de la modalité à la composante principale. (en %)
- Corrélation : qui est la racine du cosinus carré des modalités. Un cosinus carré est la qualité de la représentation de la modalité sur l'axe principal.
- Valeurs-Tests : permet de déterminer si la modalité contribue de manière significative à un axe. On sait qu'une contribution est significative quand la valeur-test est supérieur à 2 (Tenenhaus ; 1996).

TABLEAU 9 : ANALYSE DES MODALITES – CSX

Variables actives	effectifs	distance au carré	Composantes principales			CTR (%)			corrélation			Test-Value		
			axe 1	axe 2	axe 3	axe 1	axe 2	axe 3	axe 1	axe 2	axe 3	axe 1	axe 2	axe 3
Mode de gestion	Association	106	-0,36809	0,1062	0,0367	5,143	0,569	0,074	-0,77	0,22	0,08	-8,786	2,535	0,876
	CL	19	1,86438	-0,22775	-0,53106	23,648	0,469	2,768	0,77	-0,09	-0,22	8,761	-1,07	-2,495
	AUTRE	5	0,71891	-1,38595	1,24002	0,925	4,571	3,971	0,14	-0,28	0,25	1,633	-3,148	2,817
Nombre de collectivité donnant une aide	CT3	42	-0,38807	0,27643	-0,51752	2,265	1,528	5,811	-0,27	0,19	-0,36	-3,045	2,169	-4,061
	CT2	64	-0,18134	-0,35958	0,43791	0,754	3,939	6,34	-0,18	-0,35	0,43	-2,028	-4,022	4,898
	CT4	13	0,13674	1,69142	0,1663	0,087	17,702	0,186	0,04	0,56	0,05	0,518	6,404	0,63
	CT1	11	10,8182	-0,96233	-0,7684	22,221	4,849	3,355	0,72	-0,29	-0,23	8,202	-3,323	-2,653
Heures bénévoles	HB	53	1,4528	-0,36748	-0,067	0,56548	0,113	8,754	-0,30	-0,05	0,47	-3,463	-0,631	5,328
	HB-	54	1,4074	0,77586	0,26296	11,639	1,777	0	0,65	0,22	0,00	7,428	2,518	-0,032
	HB+	23	4,6522	-0,97478	-0,46301	7,825	2,347	19,927	-0,45	-0,21	-0,60	-5,133	-2,438	-6,82
Taille du territoire d'intervention	QUART	74	0,7568	-0,22887	-0,48047	1,388	8,131	0,086	-0,26	-0,55	-0,05	-2,988	-6,273	-0,62
	INTERCO	28	3,6429	0,0608	1,37228	0,037	25,097	2,877	0,03	0,72	-0,23	0,362	8,166	-2,654
	COM	28	3,6429	0,54407	-0,10247	2,968	0,14	4,726	0,28	-0,05	0,30	3,238	-0,61	3,402
Instances de gouvernances et habitants associés	GP4	57	1,2807	-0,15777	0,05881	0,508	0,094	8,729	-0,14	0,05	0,48	-1,583	0,59	5,465
	GP5	24	4,4167	-0,65763	-0,14592	3,717	0,243	22,323	-0,31	-0,07	-0,64	-3,554	-0,789	-7,252
	GP2	42	2,0952	0,67986	-0,09734	6,951	0,189	0,046	0,47	-0,07	0,03	5,335	-0,764	0,362
	GP3	5	25	-0,9816	-0,78826	0,11857	1,725	1,479	-0,20	-0,16	0,03	-2,23	-1,791	0,269
	GP1	2	64	0,56488	4,08992	-0,68124	0,229	15,924	0,479	0,07	-0,08	0,802	5,807	-0,967
Actions bien vieillir	BV2	82	0,5854	-0,03925	-0,29907	0,045	3,491	1,202	-0,05	-0,39	-0,22	-0,583	-4,44	-2,501
	BV0	26	4	-0,43844	0,55214	1,79	3,773	6,166	-0,22	0,28	0,34	-2,49	3,136	3,848
	BV1	16	7,125	0,59736	0,68121	2,044	3,534	0,042	0,22	0,25	0,03	2,542	2,899	0,302
	BV3	6	20,6667	0,84337	-0,12193	1,528	0,042	2,1	0,18	-0,03	-0,18	2,107	-0,305	-2,057

A partir de ce tableau, on peut déterminer les corrélations significatives à l'axe car celles-ci ont une valeur-test supérieure à 2.

- Pour l'axe 1 : CL ; CT1 ; HB-, BV3 ; BV1 ; COM ; GP2
- Pour l'axe 2 : BV1 ; BV0 ; GP1 ; CT4 ; HB- ; INTERCO ; ASSOCIATION ; CT3
- Pour l'axe 3 : Autre ; CT2 ; HB ; COM ; BV0 ; GP4

Ainsi, chacune de ces modalités représentent pour leur axe respectif une part importante de sa construction. A l'inverse de celles qui ne sont pas citées.

Néanmoins, ces premiers résultats ne nous permettent pas d'identifier les modalités à contribution positives et/ou négatives. On sait par Tenenhaus (1996) que pour mesurer l'influence globale des modalités dans la construction des axes principaux, il faut regarder les contributions et les rapports de corrélation. Ceux-ci sont significatifs dans le cas où les valeurs-tests sont supérieures à 4. (P.217).

Grâce à cet outil, il est possible d'identifier les modalités principales de chaque axe et leurs corrélations positives ou négatives.

On constate alors que l'axe 1 oppose CL et CT1 en corrélation positive (0.77 / 0.72) à HB+ et GP5 (-0.45 / -0.31) en corrélation négatives. En d'autres termes il y a opposition entre des centres en gestion de collectivités locales financés par une collectivité territoriale d'un côté et des centres à fort bénévolat et participation des habitants de l'autre.

L'axe 2 oppose INTERCO (0.72) et CT4 (0.56) en positif à BV2 (-0.39) et Quartier en négatif (-0.55). Autrement dit il oppose des centres à territoire d'intercommunaux avec de nombreuses CT aidantes à des centres de quartier avec 2 à 5 types d'actions Bien vieillir.

L'axe 3 quant à lui oppose HB et GP4 (0.47/0.48) en corrélations positives GP5 et HB+ (-0.64/-0.60) en corrélations négatives soit des centres avec des heures bénévoles et une participation moyennes à des centres avec un bénévolat et une participation importante.

Si l'on observe à nouveau nos groupes, on constate maintenant que le groupe A avec des coordonnées positives en axe 1 serait principalement composé de centres gérés par des collectivités locales. De même, la distinction entre les groupes B et C, l'un positif et l'autre négatif sur l'axe 2, peut s'interpréter comme une distinction de territoires d'intervention. Ainsi le groupe B regrouperait les centres de Quartier et le groupe C les centres intercommunaux.

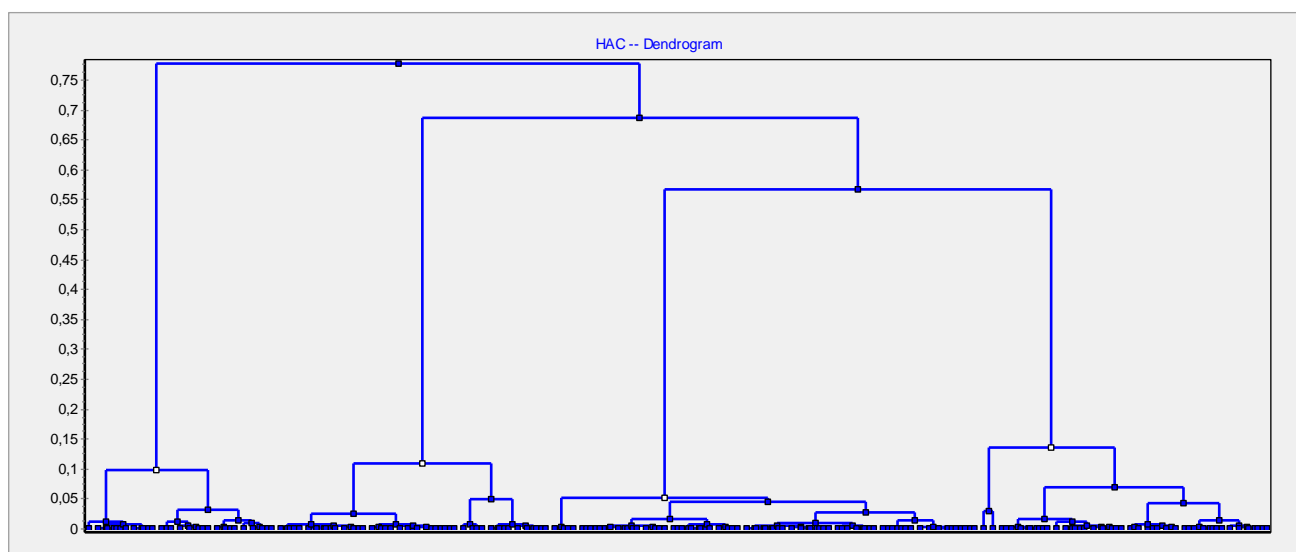
Néanmoins cette interprétation se base sur une représentation dans R² or nous avons trois axes significatifs, c'est pourquoi une représentation dans R³ conviendrait davantage. Cependant cela est plus délicat à produire et à lire. De plus, en ne retenant que les corrélations les plus fortes de nos axes dans nos interprétations on perd en précision. C'est ici et pour cette raison que la Classification ascendante hiérarchique (CAH) intervient.

2. La CAH

a. Sélection des groupes

La CAH est une méthode de classification en association successives des individus par degré de similitude croissant. C'est-à-dire que l'on part de l'ensemble de la population et on crée des partitions binaires successives pour arriver à chaque individus. Ceci se présente sous la forme d'un Dendrogramme (fig.6).

FIGURE 6 : DENDROGRAMME DE CAH POUR LES CSX

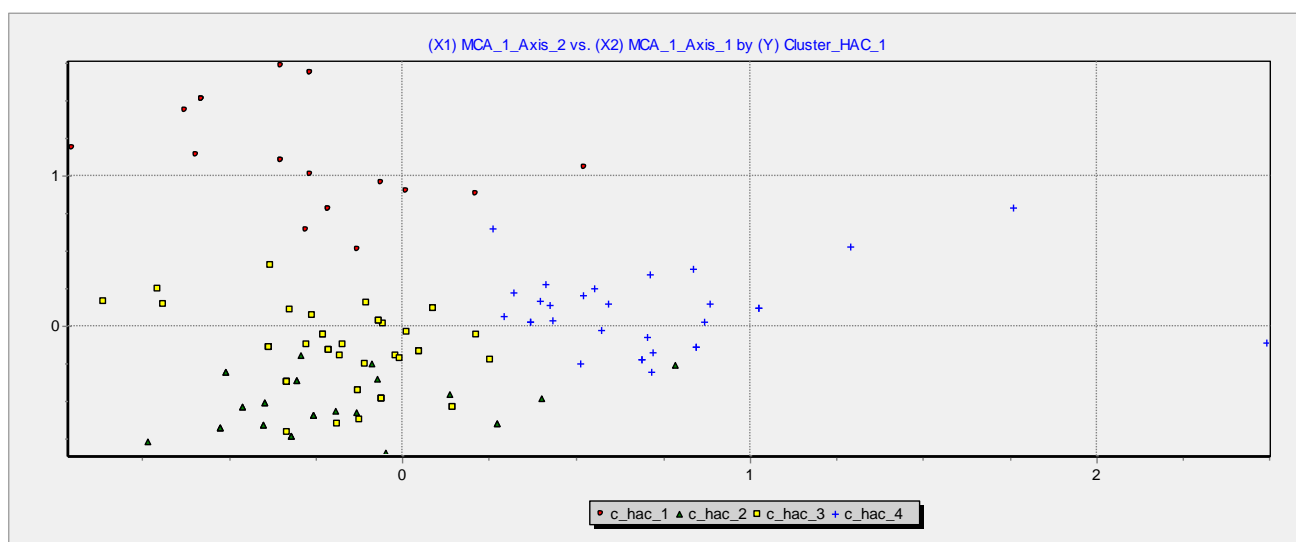


Il s'agit ensuite de choisir un niveau de partition coupant le Dendrogramme à un seuil donné pour obtenir nos classes. Ici, notre seuil de partition nous est donné directement par le logiciel dans une répartition « Best cluster sélection ». On obtient au final, 4 classes,

- Groupe A : 20 individus
- Groupe B : 31 individus
- Groupe C : 49 individus
- Groupe D : 30 individus

Pour avoir une meilleure idée de la répartition des groupes, on les remet sur un nuage de point axe 2 /axe 1 (fig.7).

FIGURE 7 : REPARTITION DES GROUPES DE LA CAH



b. Caractéristique des groupes

Les caractéristiques de chacun des groupes sont données dans le tableau 10. Ce tableau permet de voir le poids de chacune des modalités dans la constitution de chaque groupe. Ce sont les valeurs-tests qui permettent de l'illustrer. Par exemple, pour le groupe A la modalité la plus importante dans la construction du groupe est la modalité CL (1,99). Les colonnes « GROUP » nous donne le pourcentage des individus qui ont répondu à la modalité et qui apparaissent dans ce groupe. 85% des individus qui ont répondu « CL » sont dans le groupe A.

Ainsi, la CAH trouve toute son importance. En effet, même si les interprétations des groupes précédant nous permettaient de supposer l'importance du mode de gestion dans la classification des centres, nous pouvons maintenant et le confirmer et le nuancer. Bien que la variable « mode de gestion » figure toujours dans les 5 premières valeurs-tests de chaque groupe, elle n'est principale que pour le groupe 1.

La CAH permet aussi d'identifier les modalités absentes, autrement dit celles qui n'apparaissent pas dans chacun des groupes :

- GP1, GP3, CT4, HB+ ne sont pas dans le groupe A
- CT1, BV1, AUTRE, GP1 ne sont pas dans le groupe B
- GP1, CT1, CT4, CL ne sont pas dans le groupe C
- GP3, AUTRE, CT1, HB+ ne sont pas dans le groupe D

A l'inverse, une seule modalité apparaît entièrement que dans un seul des quatre groupes. A savoir CT1 dans le groupe A.

Tous ces facteurs nous permettent de formuler les constats suivants :

- Groupe « A » : des centres en gestion par collectivités locales sur des territoires communaux, se situant dans la moyenne supérieure en termes d'action « bien vieillir » avec un faible bénévolat
- Groupe « B » : globalement composé de centres sociaux associatifs à l'échelle du quartier, dont la participation et l'association des habitants à la gouvernance est moyenne à élever. Le bénévolat y est important, ceux-ci se situent dans la moyenne supérieure en termes d'action « bien vieillir ».
- Groupe « C » : à plus ou moins les mêmes caractéristiques que le groupe B. Cependant le bénévolat est moyen plutôt qu'élevé et les centres ne se caractérisent pas en termes d'action bien vieillir.
- Groupe « D » : des centres à territoire intercommunal financés par plusieurs collectivités territoriales avec une somme d'heures de bénévolat basse.

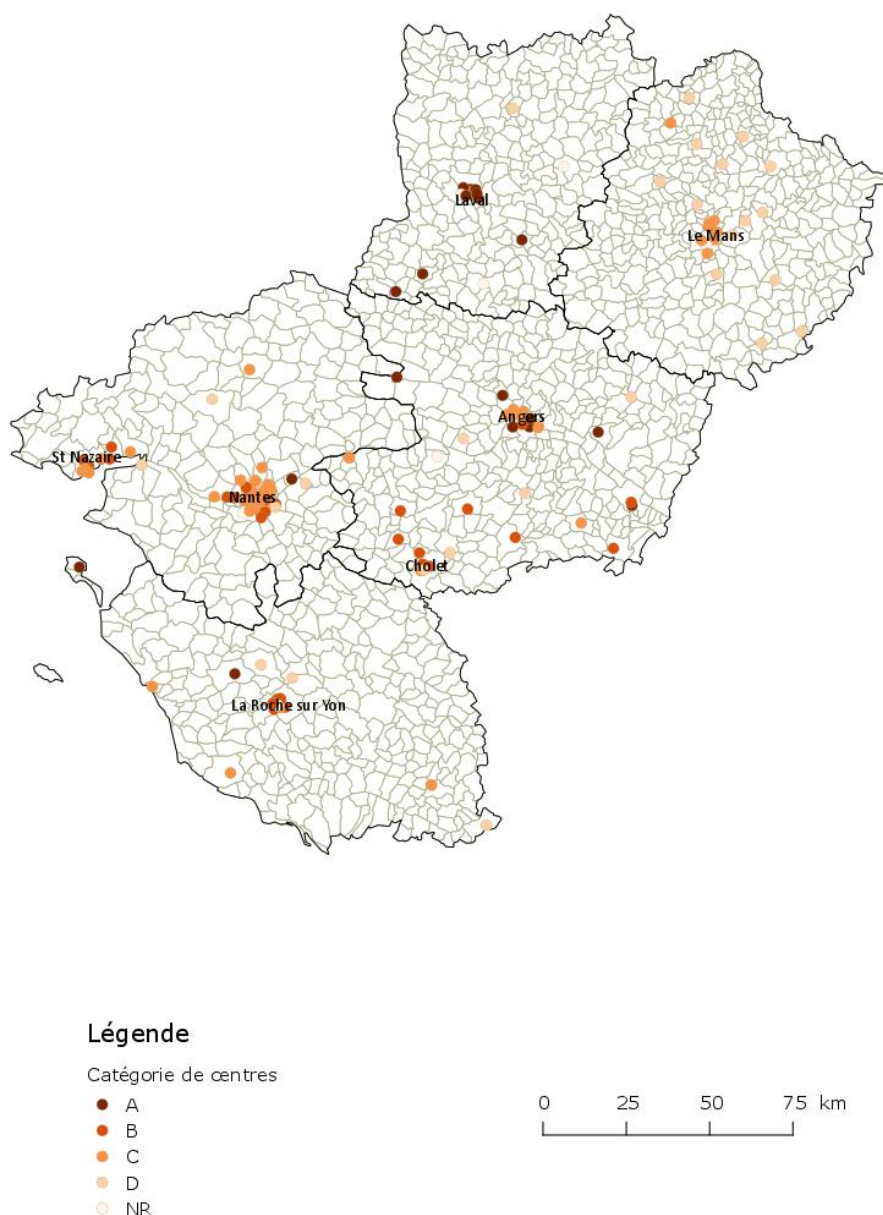
TABEAU 10 : REPARTITION DES MODALITES PAR GROUPE DE LA CAH

Groupe A				Groupe B				Groupe C				Groupe D							
Att -	Test	Group	Overall	Att -	Test	Group	Overall	Att -	Test	Group	Overall	Att -	Test	Group	Overall				
CL	1,99	[89,5 %]	85,0 %	14,60%	HB+	1,4	[95,7 %]	71,0 %	17,70%	HB	0,67	[67,9 %]	73,5 %	40,80%	INTERC	1,1	[71,4 %]	66,7	21,50%
CT1	1,67	[100,0 %]	55,0 %	8,50%	GP5	1,02	[75,0 %]	58,1 %	18,50%	CT2	0,61	[60,9 %]	79,6 %	49,20%	CT4	1	[92,3 %]	40,0	10,00%
HB-	1,08	[35,2 %]	95,0 %	41,50%	BV2	0,56	[34,1 %]	90,3 %	63,10%	GP4	0,43	[56,1 %]	65,3 %	43,80%	HB-	0,58	[38,9 %]	70,0	41,50%
GP2	0,81	[33,3 %]	70,0 %	32,30%	CT3	0,48	[40,5 %]	54,8 %	32,30%	QUART	0,38	[50,0 %]	75,5 %	56,90%	BV1	0,44	[50,0 %]	26,7	12,30%
COM	0,57	[32,1 %]	45,0 %	21,50%	Associat	0,48	[29,2 %]	100,0 %	81,50%	Associat	0,27	[42,5 %]	91,8 %	81,50%	GP1	0,42	[100,0 %]	6,7	1,50%
BV3	0,26	[33,3 %]	10,0 %	4,60%	QUART	0,41	[32,4 %]	77,4 %	56,90%	AUTRE	0,22	[80,0 %]	8,2 %	3,80%	Associat	0,3	[26,4 %]	93,3	81,50%
BV2	0,14	[17,1 %]	70,0 %	63,10%	GP3	0,3	[60,0 %]	9,7 %	3,80%	BV0	0,21	[53,8 %]	28,6 %	20,00%	BV0	0,25	[34,6 %]	30,0	20,00%
BV1	0,08	[18,8 %]	15,0 %	12,30%	BV3	-0,07	[16,7 %]	3,2 %	4,60%	COM	0,02	[39,3 %]	22,4 %	21,50%	CT3	0,24	[31,0 %]	43,3	32,30%
AUTRE	0,06	[20,0 %]	5,0 %	3,80%	GP1	-0,13	[0,0 %]	0,0 %	1,50%	GP3	0,01	[40,0 %]	4,1 %	3,80%	GP4	0,12	[26,3 %]	50,0	43,80%
GP1	-0,13	[0,0 %]	0,0 %	1,50%	INTERC	-0,13	[17,9 %]	16,1 %	21,50%	BV3	-0,03	[33,3 %]	4,1 %	4,60%	GP2	0,02	[23,8 %]	33,3	32,30%
GP3	-0,2	[0,0 %]	0,0 %	3,80%	CT2	-0,15	[20,3 %]	41,9 %	49,20%	BV1	-0,06	[31,3 %]	10,2 %	12,30%	COM	-0,04	[21,4 %]	20,0	21,50%
GP5	-0,22	[8,3 %]	10,0 %	18,50%	AUTRE	-0,2	[0,0 %]	0,0 %	3,80%	GP2	-0,08	[33,3 %]	28,6 %	32,30%	BV3	-0,06	[16,7 %]	3,3	4,60%
QUART	-0,24	[12,2 %]	45,0 %	56,90%	CT4	-0,23	[7,7 %]	3,2 %	10,00%	BV2	-0,12	[34,1 %]	57,1 %	63,10%	GP3	-0,2	[0,0 %]	0,0 %	3,80%
INTERC	-0,28	[7,1 %]	10,0 %	21,50%	CT1	-0,3	[0,0 %]	0,0 %	8,50%	GP1	-0,13	[0,0 %]	0,0 %	1,50%	AUTRE	-0,2	[0,0 %]	0,0 %	3,80%
CT2	-0,28	[10,9 %]	35,0 %	49,20%	BV0	-0,34	[7,7 %]	6,5 %	20,00%	CT3	-0,25	[23,8 %]	20,4 %	32,30%	GP5	-0,22	[12,5 %]	10,0	18,50%
CT4	-0,33	[0,0 %]	0,0 %	10,00%	COM	-0,37	[7,1 %]	6,5 %	21,50%	CT1	-0,3	[0,0 %]	0,0 %	8,50%	HB	-0,22	[17,0 %]	30,0	40,80%
BV0	-0,38	[3,8 %]	5,0 %	20,00%	HB	-0,37	[13,2 %]	22,6 %	40,80%	CT4	-0,33	[0,0 %]	0,0 %	10,00%	CL	-0,23	[10,5 %]	6,7	14,60%
HB+	-0,46	[0,0 %]	0,0 %	17,70%	BV1	-0,37	[0,0 %]	0,0 %	12,30%	HB-	-0,35	[22,2 %]	24,5 %	41,50%	CT1	-0,3	[0,0 %]	0,0 %	8,50%
CT3	-0,48	[4,8 %]	10,0 %	32,30%	CL	-0,41	[0,0 %]	0,0 %	14,60%	HB+	-0,41	[4,3 %]	2,0 %	17,70%	HB+	-0,46	[0,0 %]	0,0 %	17,70%
GP4	-0,48	[7,0 %]	20,0 %	43,80%	GP2	-0,41	[9,5 %]	12,9 %	32,30%	CL	-0,41	[0,0 %]	0,0 %	14,60%	BV2	-0,48	[14,6 %]	40,0	63,10%
HB	-0,73	[1,9 %]	5,0 %	40,80%	GP4	-0,49	[10,5 %]	19,4 %	43,80%	GP5	-0,42	[4,2 %]	2,0 %	18,50%	CT2	-0,65	[7,8 %]	16,7	49,20%
Associat	-1,84	[1,9 %]	10,0 %	81,50%	HB-	-0,71	[3,7 %]	6,5 %	41,50%	INTERC	-0,47	[3,6 %]	2,0 %	21,50%	QUART	-0,88	[5,4 %]	13,3	56,90%

Il est intéressant de regarder la distribution spatiale des catégories (fig.8). On remarque alors que la catégorie 2 est dominante dans les préfectures à l'exception le Laval. De plus, il y a des spécificités départementales :

- Il n'y a pas de catégorie A en Sarthe et peu en Loire atlantique mais une prédominance en Mayenne
- Il n'y a pas de catégorie B en Mayenne et en Sarthe
- Il y a seulement un centre en catégorie A en Loire-Atlantique
- La catégories C est dominantes en Loire Atlantique
- Le Maine et Loire et la Vendée semble présenter une distribution équilibrée entre les 4 catégories.

FIGURE 8 : CARTE DES CSX EN PAYS DE LA LOIRE SELON LEURS CATEGORIES



Ces différents outils de traitement nous ont permis de rendre notre population bien plus lisible. En effet, 130 des 140 centres sociaux de départ sont maintenant regroupés selon des caractéristiques qui les rapprochent ou au contraire qui les différencient.

De cette façon il nous est possible d'avoir une démarche réflexive et d'objectiver les structures que nous étudions. Cependant il nous manque encore une information essentielle. Si nous connaissons à présent leur composition, il reste à déterminer leur positionnement géographique, qui croiser avec ces premiers résultats vont pouvoir faire émerger de nouveaux constats. La partie suivante présente cette typologie des territoires. Comme pour les centres sociaux nous avons pris dans un premier temps l'ensemble des communes des pays de la Loire et pas seulement celles des centres sociaux. L'interprétation de nos résultats nous conduit à restreindre le nombre de commune. Cette typologie des territoires permet de compléter la typologie des centres sociaux. Les deux associées nous fournissent des résultats intéressants et pertinents qui donneront lieux à la sélection de notre échantillon d'enquête.

III- Construire une base de données sur les communes

Il est nécessaire de réaliser une typologie de territoire afin de pouvoir compléter la typologie des centres sociaux. En effet cela devrait nous permettre de choisir, pour la construction de notre panel final, les centres sociaux à partir de leurs critères et de leurs territoires d'implantation. Afin de réaliser cette typologie nous avons besoin de constituer une base de données présentant des indicateurs sur les différents aspects du territoire.

1. Sélection de critères

Pour les besoins de l'étude nous choisissons de sélectionner des indicateurs tant sur les communes que sur leur population elles-mêmes :

- Un indice démographique : l'étude portant sur le « bien vieillir », il semble crucial de garder une dimension démographique, notamment illustrant la répartition des classes d'âges.
- Une indication socioprofessionnelle : cela permet de caractériser la population et d'en déduire des informations sur le niveau de vie et les classes sociales.
- Une indication en termes de « niveau de diplôme » : qui permet de faire le lien avec les CSP présent sur le territoire et qui est un indice de classe sociale.
- Une indication sur le niveau d'équipement : qui illustre une certaine fracture, une inégalité territoriale entre des communes bénéficiant de tous les équipements et d'autres, généralement isolées où les services sont absents.
- Une information sur le type de territoire : il semble évident que le 'type' de commune, c'est-à-dire son inscription dans un milieu urbain ou rural, est un facteur important à prendre en compte.

Les paragraphes suivants présentent la méthodologie employée pour la construction de ses indicateurs ainsi que leur transformation en variables de type catégorielles afin de pouvoir les traiter en ACM.

2. Un indice démographique : l'indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est un indice démographique qui exprime le taux de la population âgée (plus de 60ans) par rapport à la population jeune (moins de 20ans). Utiliser cet indice permet de supprimer les écarts de valeurs brutes de populations dus à la taille des communes.

Pour calculer les indices de vieillissement, on se base sur les résultats du recensement général de la population de 2012 (INSEE 2012) en calculant le rapport entre la population de plus de 60 ans et celle de moins de 20 ans. On obtient alors une valeur autour de 100 (sauf cas aberrant). Plus la valeur est faible, plus le rapport penche en la faveur des jeunes.

On obtient des valeurs très variées de 9 (Vouvray-sur-Huisne dans la Sarthe) à 497 (Jard-sur-Mer en Vendée). Pour pouvoir traiter cet indice dans notre ACM, on regroupe ces valeurs par paliers afin de créer 5 nouvelles catégories :

- JEUN + : communes avec une surreprésentation de moins de 20 ans très importante avec des indices de vieillissement entre 9 et 50 (581/1502)
- JEUN : communes avec une surreprésentation de moins de 20 ans avec des indices de vieillissement entre 51 et 89 (638/1502)
- EQU : communes présentant un rapport équilibré entre les deux populations avec des indices de vieillissement compris entre 90 et 110 (112/1502)
- VIEUX : communes avec une surreprésentation de la population de plus de 60 ans avec des indices de vieillissement entre 111 et 148 (92/1502)
- VIEUX + : communes avec une surreprésentation de la population de plus de 60 ans très importante avec des indices de vieillissement entre 153 et 497 (73/1502)

3. Un indice socioprofessionnel

Dans le RGP, l'INSEE propose la répartition des actifs (+ de 15 ans) en 6 catégories socioprofessionnelles principales :

- Agriculteurs
- Artisans-Commerçants-Chefs d'entreprises
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Chômeurs

Comme pour des raisons de pertinence et de lisibilité des résultats nous ne pouvons pas conserver la totalité de ses variables, nous choisissons de n'en garder que 2. On conserve Ouvriers et Cadres et professions intellectuelles supérieures qui caractérisent deux classes socioprofessionnelles bien distinctes.

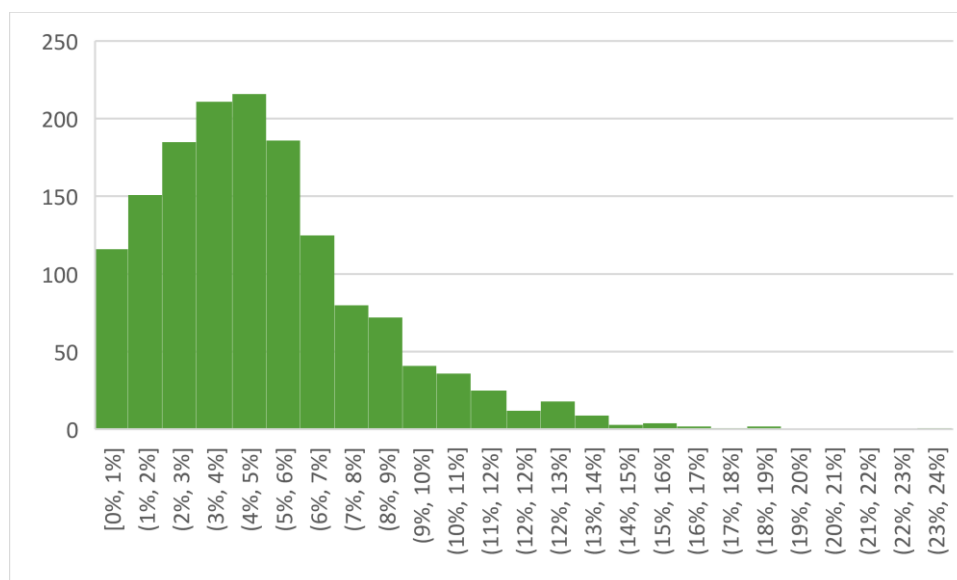
Le RGP fournit des relevés de population, on a donc le nombre de personnes dans chacune de ces catégories. Afin de pouvoir comparer les petites aux grosses communes on a exprimé ces populations en termes de pourcentage de la population active.

Il s'agit maintenant de discrétiser ces données pour en faire des données catégorielles. On traite les deux CSP séparément, pour obtenir 2 nouvelles variables.

L'histogramme de fréquence de la distribution du pourcentage professions intellectuelles supérieures (Fig.9) montre deux paliers autour desquels nous construisons les modalités de notre nouvelle variable :

- PROF - : communes avec moins de 5% de professions intellectuelles supérieures
- PROF + : communes avec entre 5 et 7 % de professions intellectuelles supérieures
- PROF ++ : communes avec plus de 8% de professions intellectuelles supérieures

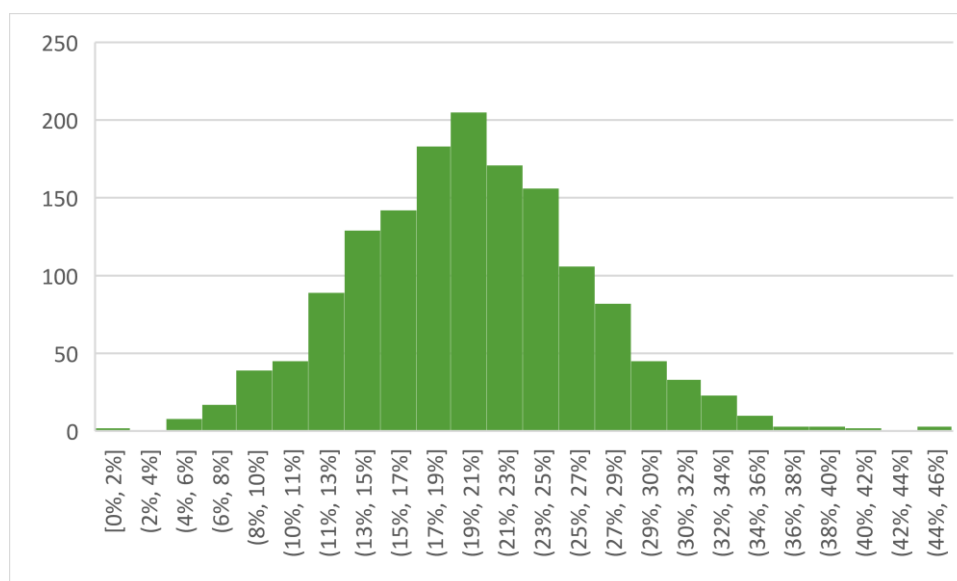
FIGURE 9: HISTOGRAMME DE FREQUENCE - CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES



L'histogramme de fréquence du pourcentage d'ouvrier lui (Fig.10) montre trois paliers, base pour 4 nouvelles modalités :

- OUV -- : communes avec moins de 11% d'ouvriers
- OUV - : communes avec entre 12 et 19 % d'ouvriers
- OUV + : communes avec entre 20 et 29 % d'ouvriers
- OUV ++ : communes avec plus de 30 % d'ouvriers

FIGURE 10: HISTOGRAMME DE FREQUENCE - OUVRIERS



4. Un indice en termes de Niveau de diplôme

De la même manière que pour les CSP, les données fournies par le RGP nous présente un nombre important de variables. En effet, sont présenter le nombre de personnes :

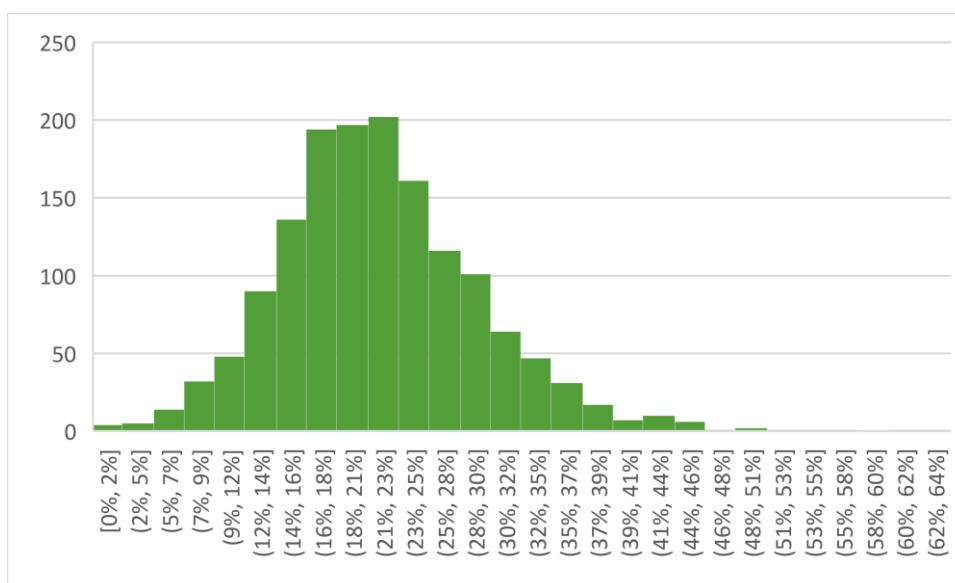
- Niveau VI : sans diplôme ou Brevet des collèges
- Niveau V : CAP ou BEP
- Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Niveau III : diplômes de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, ...)
- Niveaux II et I : diplômes de second ou troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat) ou diplômes de grande école

Comme précédemment on ne conserve que les extrêmes, ici sans diplôme et diplôme universitaire que l'on exprime en pourcentage avant de procéder à la discrétisation.

La figure 11 montre des paliers à 13, 18, 23 et 30 dans les fréquences de pourcentage de personnes ayant un diplôme universitaire. Cela nous donne donc 5 modalités :

- DUNIV -- : communes dont moins de 12% de la population a un diplôme universitaire
- DUNIV- : communes dont entre 13 et 18 % de la population a un diplôme universitaire
- DUNIV : communes dont entre 19 et 23 % de la population a un diplôme universitaire
- DUNIV + : communes dont entre 24 et 30 % de la population a un diplôme universitaire
- DUNIV ++ : communes dont plus de 31% de la population a un diplôme universitaire

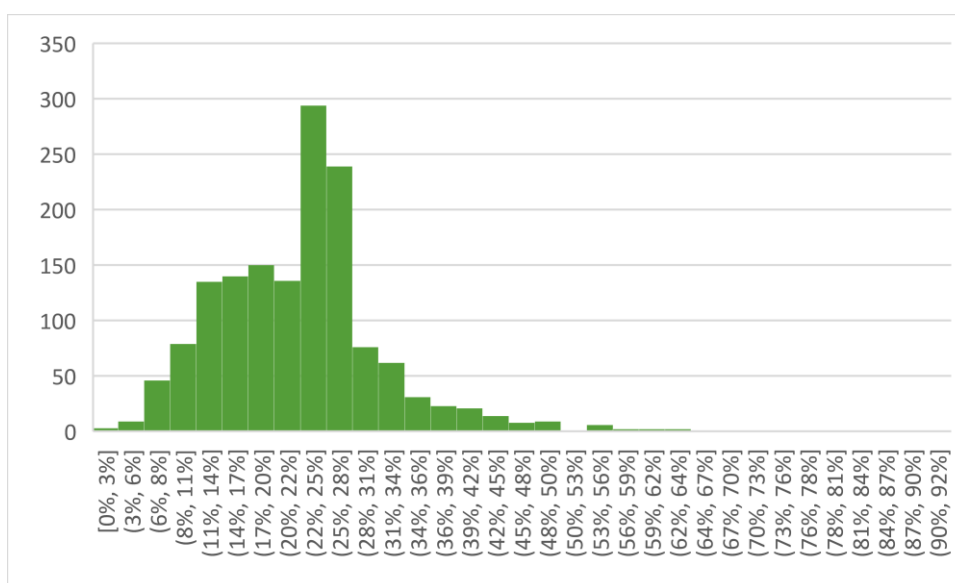
FIGURE 11 : HISTOGRAMME DE FREQUENCE - DIPLOME UNIVERSITAIRE



En ce qui concerne les personnes n'ayant aucun diplôme on distingue des paliers à 11 , 22 et 28 soit :

- AUCDIP -- : communes dont moins de 11% de la population n'a pas de diplomes
- AUCDIP - : communes dont entre 12 et 22% de la population n'a pas de diplomes
- AUCDIP + : communes dont entre 23 et 28 % de la population n'a pas de diplomes
- AUCDIP ++ : communes dont plus de 29 % de la population n'a pas de diplomes

FIGURE 12 : HISTOGRAMME DE FREQUENCE - AUCUN DIPLOME



5. Une indication sur les équipements : services publics et hospitaliers

Pour cet aspect nous avons choisi de nous intéresser à deux types d'équipements : les équipements de services aux particuliers et les établissements hospitaliers.

Les services aux particuliers recouvrent un champ d'activités qui va du commerce à l'administration. Ils sont intéressants pour nous car ils illustrent la possibilité d'avoir accès à des services « de bases » en proximité. Afin de savoir quels sont les services disponibles dans chaque commune de la région, on se reporte à la base permanente des équipements (INSEE; 2015). On fait le choix de ne conserver que les services publics afin d'avoir un indicateur sur la répartition des services administratifs disponibles. On obtient alors une base de données signalant la présence de :

- Police, Gendarmerie, Cour d'appel, Tribunal de grande instance, Tribunal d'instance, Conseil de prud'hommes, Tribunal de commerce, Réseau spécialisé Pôle Emploi, DGFIP, DRFiP, DDFIP, Réseau de proximité Pôle Emploi, Réseau partenarial Pôle Emploi

On fait ensuite la somme des équipements présents par commune pour pouvoir créer nos catégories tel que :

- SERVPUB0 : les communes ne présentant des services publics
- SERVPUB1 : les communes ne présentant qu'une structure de services publics
- SERVPUB2 : les communes présentant plus d'une structure de services publics

L'étude porte sur le « bien vieillir », par conséquent, il est intéressant d'avoir un indicateur sur la présence d'établissements de santé. Pour cela on se reporte au répertoire FINESS (FINESS ; 2016) à partir duquel on extrait la liste d'établissements hospitaliers sur la région en les associant à leur commune d'appartenance. Notre base de données localise donc les :

- Centres Hospitaliers Régionaux
- Centre Hospitalier
- Centres Hospitaliers Spécialisés Lutte Maladies Mentales
- Centres de Lutte contre le Cancer
- Hôpitaux Locaux
- Etablissements de santé privée autorisés en SSR
- Etablissements de Soins de Longue Durée
- Etablissements de Soins de Courte Durée
- Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales

Comme précédemment on fait la somme par commune pour définir nos catégories :

- SERVHOSP0 : communes sans établissement hospitalier
- SERVHOSP1 : communes avec 1 établissement hospitalier
- SERVHOSP2 : communes avec plus d'un établissement hospitalier

6. Une information sur le type de territoire

Pour cette dernière variable on se rapporte au découpage des communes en unité urbaine de l'INSEE. Une unité urbaine se définit comme *un « espace présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants (INSEE ; 2016) »*. Ce découpage définit 4 catégories, dont les 3 premières sont des communes urbaines :

- VILLE ISOLEE : unité urbaine constituer d'une seule commune
- CENTRE : « noyau » de l'aire urbaine
- BANLIEUE : communes constitutives de la couronne périurbaine
- RURAL : communes ne composant pas une unité urbaine

IV – Typologie de territoires

1. Analyse sur toutes les communes de la région

a. L'ACM

i. Choix des axes

Le logiciel nous donne le tableau 11 présentant les 23 axes explicatifs de la répartition de notre distribution. Pour déterminer les axes significatifs, nous procédons au calcul $1/n$ ou n nombre de modalités = 8 soit 0.125. Etape qui nous permet d'identifier 10 axes principaux qui expliquent 63,15% de la répartition. Ici encore, le nombre d'axes est trop important pour nous permettre de conduire une analyse pertinente. Nous choisissons alors de concentrer l'analyse sur les 3 axes principaux. Ceux-ci ont des valeurs propres supérieures à 0,20 et expliquent 28,26% de la distribution.

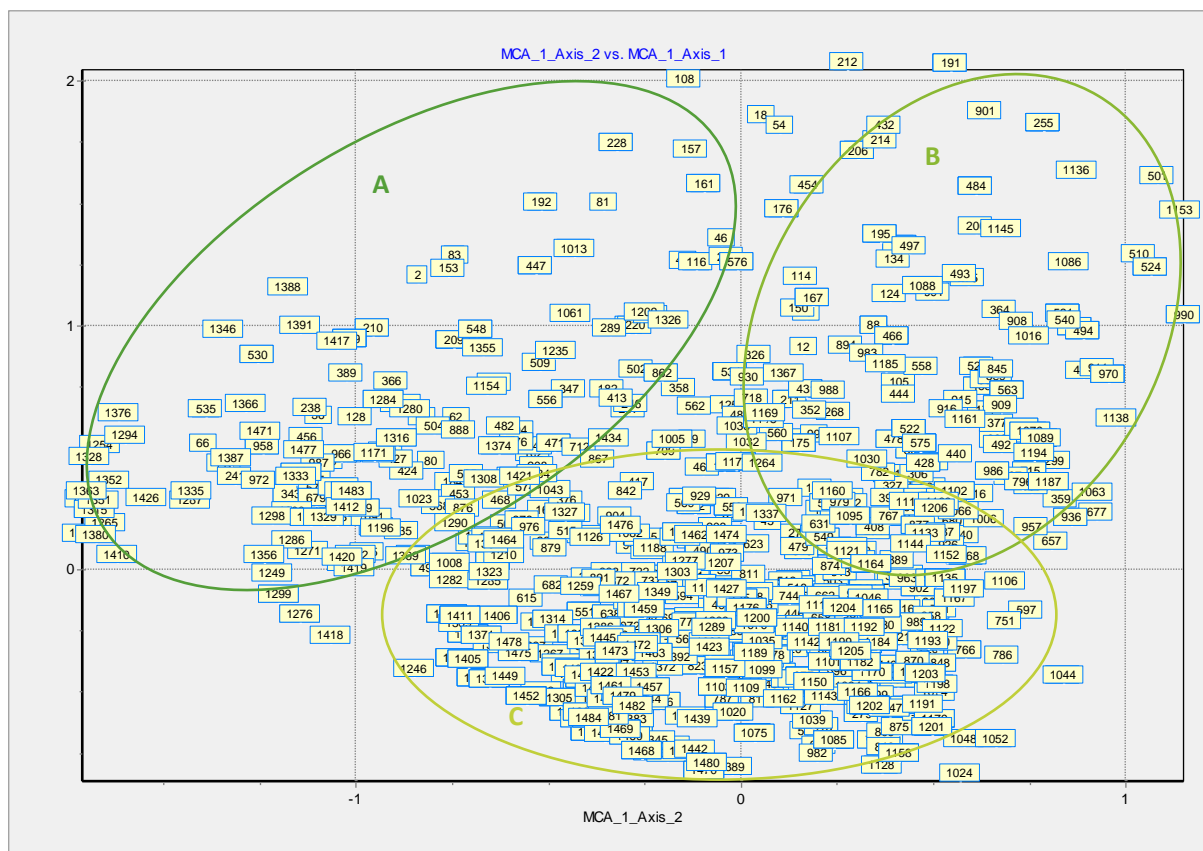
TABLEAU 11 : VALEURS PROPRES - COMMUNES

Axes	Valeurs propres	% expliqué	% cumulé
1	0,340893	11,86%	11,86%
2	0,265576	9,24%	21,09%
3	0,205929	7,16%	28,26%
4	0,191498	6,66%	34,92%
5	0,153211	5,33%	40,25%
6	0,143731	5,00%	45,25%
7	0,132322	4,60%	49,85%
8	0,130323	4,53%	54,38%
9	0,126191	4,39%	58,77%
10	0,12583	4,38%	63,15%
11	0,118702	4,13%	67,28%
12	0,117408	4,08%	71,36%
13	0,112628	3,92%	75,28%
14	0,103031	3,58%	78,86%
15	0,100211	3,49%	82,35%
16	0,091987	3,20%	85,55%
17	0,089343	3,11%	88,65%
18	0,080333	2,79%	91,45%
19	0,06305	2,19%	93,64%
20	0,056971	1,98%	95,62%
21	0,051306	1,78%	97,41%
22	0,046177	1,61%	99,01%
23	0,02835	0,99%	100,00%

En observant la représentation graphique de notre population dans un référentiel Axe 2 / Axe 1 on semble identifier 3 groupes distincts (Fig.13).

- Groupe A : Dans le coin supérieur gauche du graphique avec des coordonnées positives sur l'axe 2 et des coordonnées négatives sur l'axe 1.
- Groupe B : Dans le coin supérieur droit du graphique avec des coordonnées positives sur l'axe 1 et positives sur l'axe 2.
- Groupe C : Dans la bande inférieure du graphique avec des coordonnées négatives sur l'axe 1.

FIGURE 13 : NUAGE DE POINT DE LA REPARTITION DES COMMUNES SUR LES AXES 1 & 2



ii . Analyse de modalités

Il faut maintenant interpréter les axes via une analyse des modalités. On se base sur le tableau ... afin d'identifier les corrélations significatives sur chaque axe en relevant les modalités dont les valeurs-tests sont supérieures à 2.

- AXE 1 : DUniv + ; DUniv ++ ; PROF ++ ; Ville isolée ; CENTRE ; Banlieue ; Ouv - ; Ouv -- ; AucDip - ; AucDip -- ; ServHosp 2 ; ServPub 1 ; ServPub2 ; Jeune +
- AXE 2 : DUniv ++ ; DUniv -- ; Prof ++ ; Rural ; Banlieue ; Ouv-- ; Ouv ++ ; AucDip - ; AucDip -- ; ServHops1 ; ServPub0 ; Jeune + ; Jeune
- AXE 3 : DUniv ++ ; Prof ++ ; Prof - ; Rural ; Banlieue ; Ouv - ; AugDip-- ; AugDip + ; ServHops0 ; ServPub0 ; Equ ; Vieux ; Vieux +

On remarque que la plupart de nos correspondances sont supérieures à 4 à l'exception de : Prof + sur axe 1 ; Banlieue et Jeune + sur axe 2 ; Prof - et Rural sur l'axe 3. Cette approche permet d'identifier les critères constitutifs de chaque axe.

Par exemple, il est possible d'en déduire que l'axe 1 regroupe essentiellement des milieux urbains bien équipés en termes d'équipements hospitaliers et publics, avec une population qui se caractérise par des diplômes relativement élevés et appartenant plutôt à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Néanmoins cela ne nous permet pas de voir les oppositions sur l'axe, c'est pourquoi nous devons compléter notre analyse par une identification des corrélations négatives et positives les plus importantes. Ainsi :

- L'axe 1 oppose DUniv ++ et Prof ++ en corrélation positive à Prof- et Rural en corrélation négative.
- L'axe 2 quant à lui oppose ServHosp0 et ServPub0 en positif à ServHosp2 et AucDip+ en négatif.
- Enfin l'axe 3 oppose EQU et AucDip+ en positif et AucDip- et Prof + en négatif.

TABLEAU 12 : ANALYSE DES MODALITES - COMMUNES

VARIABLE ACTIVES	EFFECTIFS	DISTANCES C	COMPOSANTE PRINCIPALES			CONTRIBUTIONS			CORRELATIONS			VALEURS TEST		
			1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
DUNIV	20	2,7	0,56194	0,14669	0,44427	2,784	0,254	2,486	0,34	0,08	0,27	2,922	0,763	2,31
DUNIV-	13	4,6923	0,64453	0,77946	-0,40152	2,381	4,666	1,32	0,29	0,35	-0,18	2,542	3,074	-1,584
DUNIV++	13	4,6923	-1,63953	0,49362	-0,76353	15,406	1,871	4,773	-0,75	0,22	-0,35	-6,467	1,947	-3,012
DUNIV+	26	1,8462	-0,06317	-0,90496	0,20933	0,046	12,58	0,717	-0,04	-0,66	0,15	-0,397	-5,691	1,316
DUNIV--	2	36	1,66925	2,02256	0,40882	2,457	4,834	0,21	0,27	0,33	0,07	2,377	2,88	0,582
AUCDIP+	19	2,8947	0,27533	-0,76155	-0,78486	0,635	6,51	7,37	0,16	-0,44	-0,46	1,383	-3,824	-3,941
AUCDIP++	17	3,3529	1,00546	0,91411	-0,28674	7,577	8,392	0,88	0,54	0,49	-0,15	4,692	4,265	-1,338
AUCDIP-	31	1,3871	-0,26256	-0,30256	0,62405	0,942	1,677	7,602	-0,22	-0,25	0,53	-1,905	-2,195	4,527
AUCDIP--	7	9,5714	-2,02639	1,18701	0,06303	12,672	5,827	0,018	-0,65	0,38	0	-5,596	3,278	0,174
PROF-	32	1,3125	0,69404	0,53303	-0,36064	6,796	5,372	2,621	0,60	0,50	-0,31	5,176	3,975	-2,69
PROF++	20	2,7	-1,25746	0,03616	-0,05971	13,942	0,015	0,045	-0,76	0	-0,03	-6,538	0,188	-0,31
PROF+	22	2,3636	0,13364	-0,8082	0,57884	0,173	8,49	4,642	0,08	-0,52	0,37	0,743	-4,491	3,217
OUV+	17	3,3529	0,55763	0,43864	0,61053	2,331	1,932	3,99	0,30	0,23	0,33	2,602	2,047	2,849
OUV-	48	0,5417	0,10424	-0,37	-0,04967	0,23	3,882	0,075	0,14	-0,5	-0,07	1,21	-4,295	-0,577
OUV--	9	7,2222	-1,60927	1,14481	-0,88835	10,276	6,969	4,473	-0,59	0,42	-0,33	-5,116	3,64	-2,824
EQU	4	17,5	0,31254	-1,41808	-0,45488	0,172	4,752	0,521	0,07	-0,33	-0,10	0,638	-2,896	-0,929
JEUN	27	1,7407	0,56513	0,5719	0,14474	3,802	5,217	0,356	0,42	0,43	0,10	3,66	3,704	0,937
JEUN+	38	0,9474	-0,43659	-0,10373	0,17126	3,193	0,242	0,702	-0,44	-0,10	0,17	-3,832	-0,911	1,503
VIEUX	3	23,6667	0,27514	-1,46972	-1,53008	0,1	3,829	4,423	0,05	0,30	-0,31	-0,483	-2,581	-2,687
VIEUX+	2	36	-0,37187	-0,7091	-2,00318	0,122	0,594	5,054	-0,06	-0,11	-0,33	-0,53	-1,01	-2,853
SERVHOSP2	3	0,0423	0,01003	-0,01212	-0,12548	0,003	0,006	0,704	0,04	-0,05	-0,61	0,417	-0,504	-5,215
SERVHOSP1	71	23,6667	-0,23749	0,28688	2,96958	0,075	0,146	16,66	-0,04	0,05	0,61	-0,417	0,504	5,215
SERV PUB0	20	2,7	-0,09663	-0,13633	0,97271	0,082	0,22	11,917	-0,05	-0,08	0,59	-0,502	-0,709	5,058
SERV PUB1	17	3,3529	-0,50737	0,27531	-0,11016	1,929	0,761	0,13	-0,27	0,15	-0,06	-2,367	1,285	-0,514
SERV PUB2	37	1	0,28535	-0,0528	-0,47518	1,328	0,061	5,261	0,28	-0,05	-0,47	2,438	-0,451	-4,06
VILLE ISOLEE	25	1,96	0,41677	-0,52766	-0,33438	1,914	4,112	1,76	0,29	-0,37	-0,23	2,543	-3,22	-2,041
BANLIEUE	21	2,5238	-0,86092	0,18892	0,50712	6,862	0,443	3,401	-0,54	0,11	0,31	-4,63	1,016	2,727
CENTRE	18	3,1111	0,07862	-0,0615	-0,57664	0,049	0,04	3,769	0,04	-0,03	-0,32	0,381	-0,298	-2,793
TYP_INS RURAL	10	6,4	0,6245	1,03311	0,80896	1,719	6,306	4,121	0,24	0,40	0,31	2,109	3,489	2,732

En se reportant à nos groupes on peut formuler les hypothèses suivantes quant à leurs caractéristiques.

- Le groupe A avec des coordonnées positives sur l'axe 1 présenterait des territoires avec une population importante ayant un diplôme universitaire et exerçant des professions intellectuelles supérieures. Tout en étant via ses coordonnées négatives sur l'axe 2 composé de territoires bien desservis en termes de services hospitaliers et qui présentent peu de personnes sans diplômes. Ces caractéristiques nous permettent de supposer que les communes du groupe 1 seraient principalement des communes urbaines à métropolitaines.
- Le groupe B aurait les mêmes caractéristiques que le groupe 1, en ce qui concerne les diplômes universitaires et les professions intellectuelles supérieures puisqu'il est également en positif sur l'axe 1. Mais ses territoires disposeraient de peu de services publics ou hospitaliers. Ceux-ci ont des caractéristiques semblables aux communes de type ville isolée avec beaucoup de « navetteurs ».
- Enfin, le groupe C avec des coordonnées négatives sur l'axe 1 regrouperait des communes de milieu rural avec peu de professions intellectuelles supérieures.

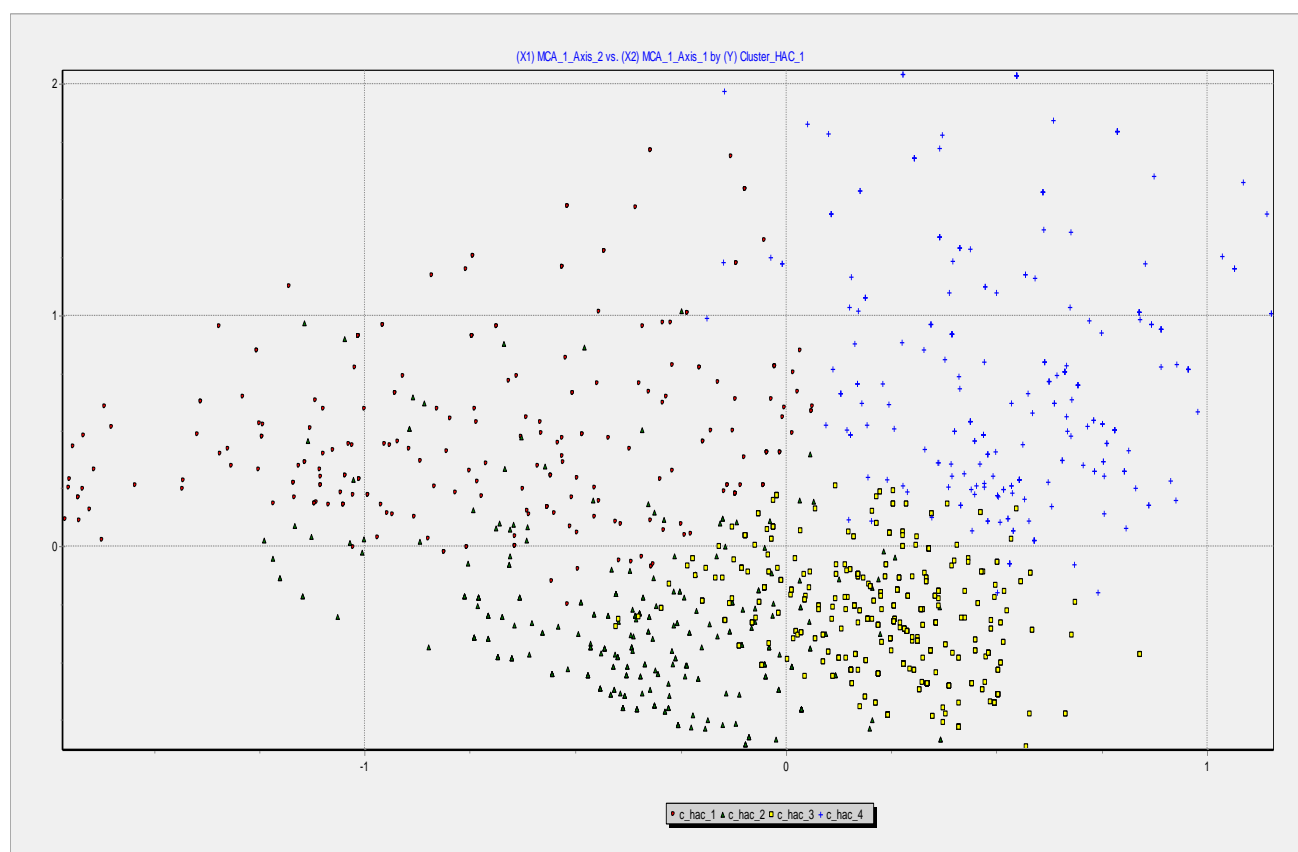
b. La CAH

Cette classification permet d'identifier de grandes orientations de classement, néanmoins se baser uniquement sur le type (rural/urbain) est trop minimaliste pour illustrer la diversité des territoires que l'on a pourtant souhaité conserver dans l'analyse.

C'est pourquoi nous approfondissons nos données à l'aide d'une CAH. Le logiciel effectue une détection en « Best-Clustering » à 4 catégories.

- Groupe 1 : 240 communes soit 16,8%
- Groupe 2 : 326 communes soit 22%.
- Groupe 3 : 643 communes soit 43,3%
- Groupe 4 : 265 communes soit 17,9%.

FIGURE 14 : NUAGE DE POINT DE LA REPARTITION DES COMMUNES SUR LES AXES 1 & 2 PAR GROUPES DE LA CAH



L'analyse du tableau suivant nous permet de caractériser nos groupes tel que :

- Les caractéristiques principales du groupe 1 sont : ville isolée ; ServPub2 ; ServHops2 ; Centre ; ServPub1.

Ce groupe semble, rassembler des territoires de milieux urbains bien équipés en services. Par conséquent, on en déduit que cette catégorie regroupe les grands centres urbains et les villes secondaires, isolées.

- Les caractéristiques principales du groupe 2 sont : AucDip+ ; Equ ; Vieux+ ; Vieux.

On est ici en présence de communes avec une forte population vieillissante et peu diplômée. Dans ce cas, on suppose des territoires ruraux vieillissants.

- Les caractéristiques principales du groupe 3 sont : Rural ; Jeune ; ServPub0 ; Ouv+.

Ce groupe se composerait de territoires ruraux plutôt jeunes avec peu de services soit des territoires agricoles.

- Enfin, le groupe 4, ce caractérise par : Prof++ ; DUniv++ ; AucDip-- ; Ouv-- ; Banlieue ; Jeune+. Le profil des communes de ce groupe, semble être « périurbain dynamique » ce qui correspondrait aux bordures des grands centres urbains. (Logement des classes supérieures et travail en ville).

TABLEAU 13 : REPARTITION DES MODALITES PAR GROUPES DE LA CAH

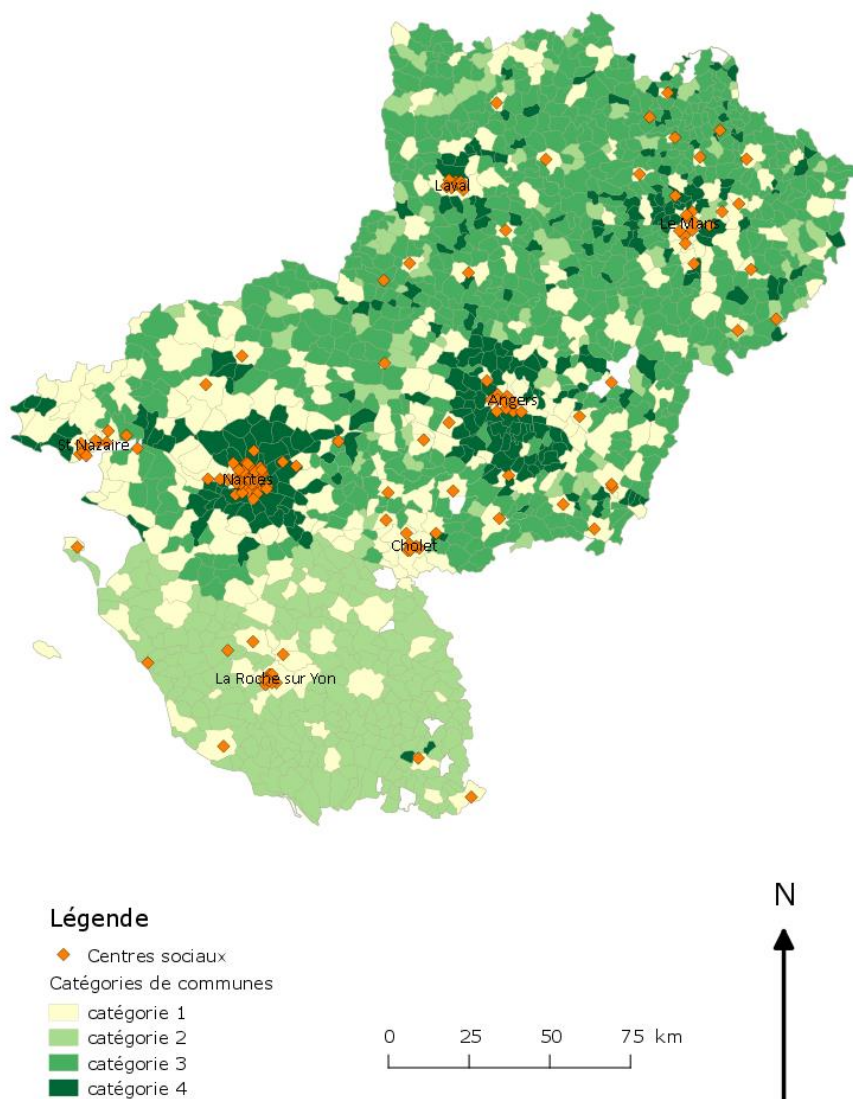
modalite	Cluster_HAC_1=c_hac_1			Cluster_HAC_1=c_hac_2			Cluster_HAC_1=c_hac_3			Cluster_HAC_1=c_hac_4					
	Test value	Group	Overall	modalite	Test value	Group	Overall	modalite	Test value	Group	Overall	modalite	Test value	Group	Overall
VILLE ISOLEE	21,58	[86,3 %]	8,40%	AUCDIP+	32,63	[78,0 %]	28,20%	RURAL	15,89	[54,3 %]	77,50%	PROF++	25,8	[77,0 %]	15,80%
SERVPUB2	20,77	[88,9 %]	7,30%	EQU	16,94	[85,7 %]	7,50%	JEUN	14,31	[64,7 %]	42,60%	DUNIV++	23,65	[83,0 %]	11,50%
SERVHOSP2	20,52	[41,6 %]	39,40%	VIEUX+	15,22	[94,4 %]	4,90%	AUCDIP-	13,02	[61,8 %]	45,10%	AUCDIP--	21,75	[82,1 %]	10,20%
CENTRE	14,25	[75,6 %]	5,30%	VIEUX	14,24	[81,5 %]	6,20%	AUCDIP++	12,11	[78,4 %]	16,50%	OUV--	13,85	[66,1 %]	7,50%
SERVPUB1	13,99	[69,1 %]	6,30%	PROF-	9,8	[31,6 %]	54,60%	SERVPUB0	11,38	[49,1 %]	86,40%	BANLIEUE	10,1	[50,0 %]	8,90%
OUV-	9,75	[28,5 %]	40,00%	SERVPUB0	6,1	[24,6 %]	86,40%	OUV+	10,42	[57,8 %]	46,20%	JEUN+	9,06	[29,2 %]	38,80%
DUNIV+	7,37	[29,5 %]	24,20%	RURAL	5,46	[25,1 %]	77,50%	SERVHOSP0	8,32	[55,2 %]	44,90%	DUNIV+	5,68	[27,9 %]	24,20%
PROF+	6,57	[26,7 %]	29,50%	DUNIV-	4,61	[30,2 %]	26,80%	PROF-	7,95	[52,7 %]	54,60%	OUV-	4,55	[23,4 %]	40,00%
JEUN+	6,54	[24,8 %]	38,80%	DUNIV	3,56	[28,0 %]	28,90%	DUNIV--	7,3	[74,0 %]	8,60%	SERVPUB0	3,77	[19,3 %]	86,40%
BANLIEUE	2,38	[24,2 %]	8,90%	SERVHOSP0	3,21	[25,8 %]	44,90%	DUNIV-	7,28	[58,8 %]	26,80%	AUCDIP-	1,41	[19,4 %]	45,10%
DUNIV	2,1	[20,0 %]	28,90%	OUV+	2,58	[25,0 %]	46,20%	SERVHOSP1	5,33	[59,2 %]	15,70%	SERVHOSP1	1	[20,2 %]	15,70%
AUCDIP-	1,83	[18,8 %]	45,10%	OUV++	0,41	[23,7 %]	6,30%	OUV++	4,69	[66,7 %]	6,30%	SERVHOSP0	0,94	[18,9 %]	44,90%
AUCDIP++	1,63	[20,4 %]	16,50%	OUV--	-0,14	[21,4 %]	7,50%	DUNIV	2,56	[48,5 %]	28,90%	SERVPUB1	-1,33	[12,8 %]	6,30%
VIEUX	-0,14	[16,3 %]	6,20%	DUNIV--	-0,87	[18,9 %]	8,60%	PROF+	1,86	[47,0 %]	29,50%	SERVHOSP2	-1,7	[15,8 %]	39,40%
AUCDIP+	-0,37	[16,3 %]	28,20%	SERVHOSP1	-1,58	[18,0 %]	15,70%	JEUN+	-1,67	[40,6 %]	38,80%	CENTRE	-1,8	[10,3 %]	5,30%
EQU	-0,75	[14,3 %]	7,50%	CENTRE	-2	[12,8 %]	5,30%	DUNIV+	-6,3	[29,0 %]	24,20%	OUV++	-2,41	[8,6 %]	6,30%
PROF++	-1,06	[14,5 %]	15,80%	SERVHOSP2	-2,09	[19,2 %]	39,40%	SERVPUB1	-6,39	[11,7 %]	6,30%	JEUN	-2,45	[15,0 %]	42,60%
VIEUX+	-2,62	[5,6 %]	4,90%	BANLIEUE	-2,42	[13,6 %]	8,90%	BANLIEUE	-7,58	[12,1 %]	8,90%	PROF+	-3,45	[12,6 %]	29,50%
OUV--	-3,38	[5,4 %]	7,50%	OUV-	-2,75	[18,4 %]	40,00%	VIEUX+	-7,6	[0,0 %]	4,90%	RURAL	-3,46	[16,0 %]	77,50%
DUNIV++	-3,43	[7,6 %]	11,50%	SERVPUB1	-3,77	[6,4 %]	6,30%	AUCDIP--	-7,7	[13,9 %]	10,20%	VILLE ISOLEE	-3,71	[5,6 %]	8,40%
DUNIV-	-3,92	[10,6 %]	26,80%	VILLE ISOLEE	-4,13	[7,3 %]	8,40%	CENTRE	-7,7	[1,3 %]	5,30%	SERVPUB2	-3,73	[4,6 %]	7,30%
OUV++	-4,2	[1,1 %]	6,30%	DUNIV+	-4,37	[13,6 %]	24,20%	OUV--	-8,03	[7,1 %]	7,50%	DUNIV--	-4,04	[4,7 %]	8,60%
AUCDIP--	-4,46	[4,0 %]	10,20%	SERVPUB2	-4,52	[4,6 %]	7,30%	OUV-	-8,59	[29,8 %]	40,00%	VIEUX	-4,05	[2,2 %]	6,20%
DUNIV--	-4,56	[2,4 %]	8,60%	DUNIV++	-4,82	[7,6 %]	11,50%	VIEUX	-8,66	[0,0 %]	6,20%	VIEUX+	-4,05	[0,0 %]	4,90%
JEUN	-4,83	[11,4 %]	42,60%	PROF+	-4,98	[13,7 %]	29,50%	SERVPUB2	-9,03	[1,9 %]	7,30%	EQU	-5,13	[0,0 %]	7,50%
PROF-	-5,24	[12,2 %]	54,60%	AUCDIP--	-6,88	[0,0 %]	10,20%	EQU	-9,62	[0,0 %]	7,50%	AUCDIP++	-7,44	[1,2 %]	16,50%
OUV+	-5,76	[10,8 %]	46,20%	PROF++	-7,15	[4,3 %]	15,80%	VILLE ISOLEE	-9,98	[0,8 %]	8,40%	DUNIV	-9,21	[3,5 %]	28,90%
SERVHOSP1	-6,34	[2,6 %]	15,70%	AUCDIP++	-9,09	[0,0 %]	16,50%	DUNIV++	-11,66	[1,8 %]	11,50%	AUCDIP+	-10,04	[1,9 %]	28,20%
SERVHOSP0	-15,52	[0,1 %]	44,90%	JEUN	-10,5	[8,9 %]	42,60%	SERVHOSP2	-12,44	[23,5 %]	39,40%	DUNIV-	-10,56	[0,5 %]	26,80%
RURAL	-23,53	[4,5 %]	77,50%	JEUN+	-12,29	[5,4 %]	38,80%	PROF++	-13,17	[4,3 %]	15,80%	OUV+	-10,64	[6,4 %]	46,20%
SERVPUB0	-25,67	[6,9 %]	86,40%	AUCDIP-	-18,54	[0,0 %]	45,10%	AUCDIP+	-19,22	[3,8 %]	28,20%	PROF-	-15,76	[3,6 %]	54,60%

Afin de confirmer ou d'infirmer ces interprétations on se reporte à la carte en figure 15.

On voit clairement la répartition du groupe 1 sur le maillage urbain. Le groupe 2 est essentiellement présent en Vendée où il recouvre la majorité de la superficie du département. Le groupe 3 couvre la quasi-totalité des espaces ruraux exceptés pour la Vendée, et correspond alors à notre hypothèse sur les territoires agricoles.

Enfin le groupe 4 regroupe les couronnes urbaines autour des préfectures.

FIGURE 15 : REPARTITION SPATIALE DES COMMUNES PAR CATEGORIE



Afin de comprendre quels territoires appellent quels types de centres sociaux on attribue à chaque centre social le numéro de la catégorie à laquelle appartient sa commune.

Cependant, on constate une surreprésentation de la catégorie 1. En effet, la distribution des catégories de territoires sur les CSX nous donne la répartition suivante :

- Catégorie 1 : 102/140 centres.
- Catégorie 2 : 3/140 centres
- Catégorie 3 : 4/140 centres
- Catégorie 4 : 31/140 centres

Cette répartition nous apprend que les territoires de centre sont principalement des territoires urbains.

Bien que ce soit une conclusion importante il est nécessaire d'obtenir un panel plus varié, c'est pourquoi nous procédons à une nouvelle analyse en ne prenant en compte que les communes où il y a la présence d'un centre social.

2. Analyse des communes des CSX

On reprend donc notre tableau de base des communes mais on ne conserve que les communes dotées d'un centre social. On obtient au final 74 communes. De plus, on remarque que l'on perd deux modalités : ServHosp0 et Ouv ++.

a. ACM

On fait donc notre ACM qui nous donne les axes présentés en tableau 14. Une fois encore, nous retenons que les 3 axes principaux.

TABLEAU 14 : VALEURS PROPRES – COMMUNES CSX

Axes	Valeurs propres	% expliqué	% cumulé
1	0,383147	14,60%	14,60%
2	0,285917	10,89%	25,49%
3	0,268242	10,22%	35,71%
4	0,209787	7,99%	43,70%
5	0,191402	7,29%	50,99%
6	0,167985	6,40%	57,39%
7	0,152862	5,82%	63,21%
8	0,140169	5,34%	68,55%
9	0,134433	5,12%	73,67%
10	0,109339	4,17%	77,84%
11	0,107092	4,08%	81,92%
12	0,091187	3,47%	85,39%
13	0,072509	2,76%	88,16%
14	0,06853	2,61%	90,77%
15	0,058964	2,25%	93,01%
16	0,048502	1,85%	94,86%
17	0,040537	1,54%	96,40%
18	0,03114	1,19%	97,59%
19	0,028732	1,09%	98,68%
20	0,022302	0,85%	99,53%
21	0,012223	0,47%	100,00%

L'analyse des modalités effectuée à partir du tableau 15 nous permet d'identifier les oppositions d'axes suivantes :

- axe 1, opposant Prof- et AucDip ++ à Prof ++ à DUniv ++.
- axe 2 opposant AucDip ++ et Prof- à DUniv + et Prof-.
- axe 3 opposant ServHosp1 et ServPub0 à AucDip+ et ServPub2

Il est intéressant de noter que les caractéristiques principales de distribution de cette nouvelle analyse sont des considérations socioprofessionnelles. On peut donc comprendre la répartition dans un référentiel axe2/axe1 comme :

- Coin inférieur gauche : CSP –
- Coin supérieur droit : CSP +
- Les coins supérieurs gauche et inférieur droit : Classe moyenne

TABLEAU 15 : ANALYSE DES MODALITES – COMMUNES CSX

VARIABLE ACTIVES	EFFECTIFS	DISTANCES C	COMPOSANTE PRINCIPALES			CONTRIBUTIONS			CORRELATIONS			VALEURS TEST		
			1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
DUNIV	20	2,7	0,56194	0,14669	0,44427	2,784	0,254	2,486	0,34	0,08	0,27	2,922	0,763	2,31
DUNIV-	13	4,6923	0,64453	0,77946	-0,40152	2,381	4,666	1,32	0,29	0,35	-0,18	2,542	3,074	-1,584
DUNIV++	13	4,6923	-1,63953	0,49362	-0,76353	15,406	1,871	4,773	-0,75	0,22	-0,35	-6,467	1,947	-3,012
DUNIV+	26	1,8462	-0,06317	-0,90496	0,20933	0,046	12,58	0,717	-0,04	-0,66	0,15	-0,397	-5,691	1,316
DUNIV--	2	36	1,66925	2,02256	0,40882	2,457	4,834	0,21	0,27	0,33	0,07	2,377	2,88	0,582
AUCDIP+	19	2,8947	0,27533	-0,76155	-0,78486	0,635	6,51	7,37	0,16	-0,44	-0,46	1,383	-3,824	-3,941
AUCDIP++	17	3,3529	1,00546	0,91411	-0,28674	7,577	8,392	0,88	0,54	0,49	-0,15	4,692	4,265	-1,338
AUCDIP-	31	1,3871	-0,26256	-0,30256	0,62405	0,942	1,677	7,602	-0,22	-0,25	0,53	-1,905	-2,195	4,527
AUCDIP--	7	9,5714	-2,02639	1,18701	0,06303	12,672	5,827	0,018	-0,65	0,38	0	-5,596	3,278	0,174
PROF-	32	1,3125	0,69404	0,53303	-0,36064	6,796	5,372	2,621	0,60	0,50	-0,31	5,176	3,975	-2,69
PROF++	20	2,7	-1,25746	0,03616	-0,05971	13,942	0,015	0,045	-0,76	0	-0,03	-6,538	0,188	-0,31
PROF+	22	2,3636	0,13364	-0,8082	0,57884	0,173	8,49	4,642	0,08	-0,52	0,37	0,743	-4,491	3,217
OUV+	17	3,3529	0,55763	0,43864	0,61053	2,331	1,932	3,99	0,30	0,23	0,33	2,602	2,047	2,849
OUV-	48	0,5417	0,10424	-0,37	-0,04967	0,23	3,882	0,075	0,14	-0,5	-0,07	1,21	-4,295	-0,577
OUV--	9	7,2222	-1,60927	1,14481	-0,88835	10,276	6,969	4,473	-0,59	0,42	-0,33	-5,116	3,64	-2,824
EQU	4	17,5	0,31254	-1,41808	-0,45488	0,172	4,752	0,521	0,07	-0,33	-0,10	0,638	-2,896	-0,929
JEUN	27	1,7407	0,56513	0,5719	0,14474	3,802	5,217	0,356	0,42	0,43	0,10	3,66	3,704	0,937
JEUN+	38	0,9474	-0,43659	-0,10373	0,17126	3,193	0,242	0,702	-0,44	-0,10	0,17	-3,832	-0,911	1,503
VIEUX	3	23,6667	0,27514	-1,46972	-1,53008	0,1	3,829	4,423	0,05	0,30	-0,31	-0,483	-2,581	-2,687
VIEUX+	2	36	-0,37187	-0,7091	-2,00318	0,122	0,594	5,054	-0,06	-0,11	-0,33	-0,53	-1,01	-2,853
SERVHOSP2	3	0,0423	0,01003	-0,01212	-0,12548	0,003	0,006	0,704	0,04	-0,05	-0,61	0,417	-0,504	-5,215
SERVHOSP1	71	23,6667	-0,23749	0,28688	2,96958	0,075	0,146	16,66	0,04	0,05	0,61	-0,417	0,504	5,215
SERV PUB0	20	2,7	-0,09663	-0,13633	0,97271	0,082	0,22	11,917	-0,05	-0,08	0,59	-0,502	-0,709	5,058
SERV PUB1	17	3,3529	-0,50737	0,27531	-0,11016	1,929	0,761	0,13	-0,27	0,15	-0,06	-2,367	1,285	-0,514
SERV PUB2	37	1	0,28535	-0,0528	-0,47518	1,328	0,061	5,261	0,28	-0,05	-0,47	2,438	-0,451	-4,06
VILLE ISOLEE	25	1,96	0,41677	-0,52766	-0,33438	1,914	4,112	1,76	0,29	-0,37	-0,23	2,543	-3,22	-2,041
BANLIEUE	21	2,5238	-0,86092	0,18892	0,50712	6,862	0,443	3,401	-0,54	0,11	0,31	-4,63	1,016	2,727
CENTRE	18	3,1111	0,07862	-0,0615	-0,57664	0,049	0,04	3,769	0,04	-0,08	-0,32	0,381	-0,298	-2,793
TYP_INS	10	6,4	0,6245	1,03311	0,80896	1,719	6,306	4,121	0,24	0,40	0,31	2,109	3,489	2,732

b. CAH

On fait donc la CAH qui nous propose 4 catégories de territoire.

- Catégorie 1 : avec 20 territoires soit 27%.
- Catégorie 2 : 6 soit 8,1%
- Catégorie 3 : 25 pour 33,8%
- Catégorie 4 : 23 pour 31,1%.

L'étude du tableau 16 indique que l'on retrouve dans la catégorie 1 des territoires ruraux, jeunes et ouvriers. On suppose du rural agricole et/ou des territoires avec une dominante socioprofessionnelle dans la tranche inférieure. Pour la catégorie 2 on constate des professions intellectuelles supérieures aux diplômes élevés avec une population jeune. Soit des territoires urbains voir métropolitains. La catégorie 3 regroupe des villes isolées, bien équipées en termes de services publics mais principalement composées d'une population âgée. On suppose des villes secondaires et/ou avec une forte population de retraités. La catégorie 4 montre peu de non diplômés mais beaucoup de professions intellectuelles supérieures en banlieue. Des territoires avec peu de services publics et hospitaliers. On suppose des territoires de couronnes urbaines et des classes moyennes.

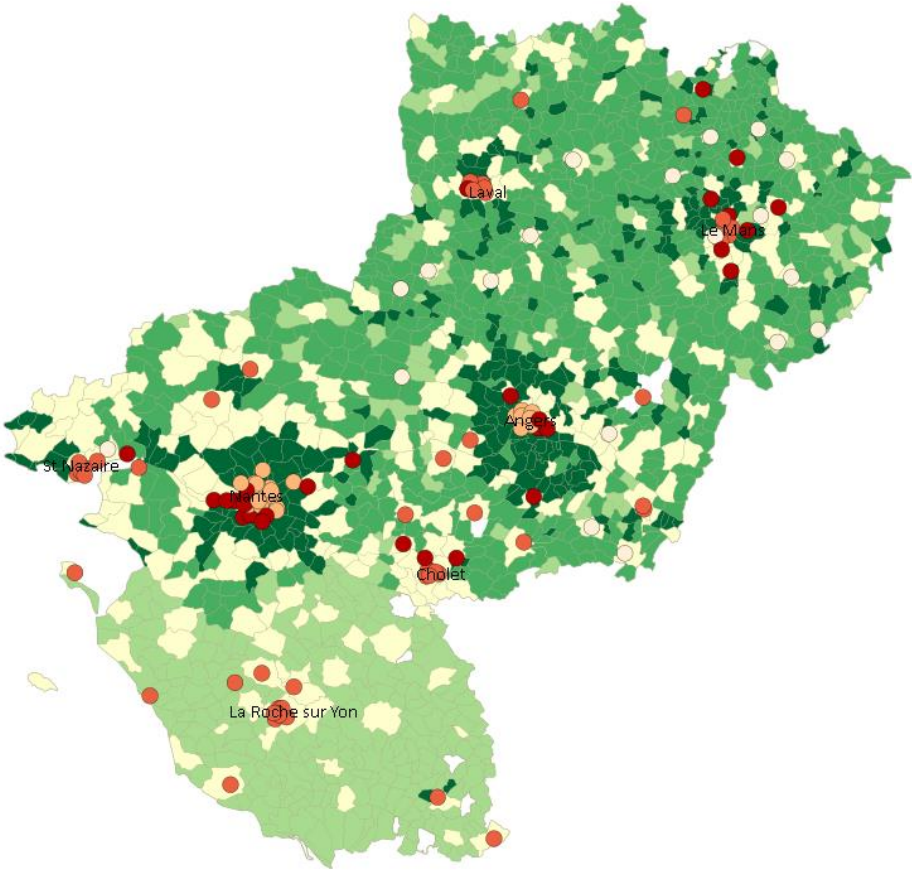
TABLEAU 16 : REPARTITION DES MODALITES PAR GROUPE

Cluster_HAC_1=c_hac_1				Cluster_HAC_1=c_hac_2				Cluster_HAC_1=c_hac_3				Cluster_HAC_1=c_hac_4			
modalité	Test value	Group	Overall	modalité	Test value	Group	Overall	modalité	Test value	Group	Overall	modalité	Test value	Group	Overall
AUCDIP++	6,43	[88,2 %]	23,00%	OUV--	6,82	[66,7 %]	12,20%	AUCDIP+	5,35	[84,2 %]	25,70%	AUCDIP-	4,74	[61,3 %]	41,90%
PROF-	5,43	[59,4 %]	43,20%	AUCDIP--	6,41	[71,4 %]	9,50%	VILLE ISOLEE	3,38	[60,0 %]	33,80%	BANLIEUE	4,69	[71,4 %]	28,40%
DUNIV-	4,43	[76,9 %]	17,60%	DUNIV++	5,5	[46,2 %]	17,60%	DUNIV+	3,18	[57,7 %]	35,10%	SERVPU0	3,81	[65,0 %]	27,00%
JEUN	4,16	[55,6 %]	36,50%	PROF++	4,17	[30,0 %]	27,00%	EQU	2,86	[100,0 %]	5,40%	SERVHOSP1	2,62	[100,0 %]	4,10%
RURAL	2,51	[60,0 %]	13,50%	JEUN+	2,47	[15,8 %]	51,40%	SERVPU2	2,69	[48,6 %]	50,00%	PROF+	1,73	[45,5 %]	29,70%
DUNIV--	2,34	[100,0 %]	2,70%	BANLIEUE	2,16	[19,0 %]	28,40%	VIEUX	2,46	[100,0 %]	4,10%	JEUN+	1,59	[39,5 %]	51,40%
OUV+	2,1	[47,1 %]	23,00%	SERVPU1	1,63	[17,6 %]	23,00%	OUV-	2,45	[43,8 %]	64,90%	DUNIV	1,56	[45,0 %]	27,00%
SERVPU2	2,08	[37,8 %]	50,00%	CENTRE	0,53	[11,1 %]	24,30%	CENTRE	2,23	[55,6 %]	24,30%	PROF++	1,56	[45,0 %]	27,00%
SERVHOSP2	1,07	[28,2 %]	95,90%	SERVHOSP2	0,52	[8,5 %]	95,90%	VIEUX+	1,99	[100,0 %]	2,70%	OUV-	1,09	[35,4 %]	64,90%
DUNIV	0,35	[30,0 %]	27,00%	DUNIV--	-0,42	[0,0 %]	2,70%	PROF+	1,91	[50,0 %]	29,70%	SERVPU1	1,02	[41,2 %]	23,00%
VILLE ISOLEE	0,13	[28,0 %]	33,80%	VIEUX+	-0,42	[0,0 %]	2,70%	SERVHOSP2	1,25	[35,2 %]	95,90%	RURAL	0,65	[40,0 %]	13,50%
CENTRE	0,08	[27,8 %]	24,30%	SERVHOSP1	-0,52	[0,0 %]	4,10%	DUNIV++	-0,25	[30,8 %]	17,60%	DUNIV+	0,48	[34,6 %]	35,10%
OUV--	-0,34	[22,2 %]	12,20%	VIEUX	-0,52	[0,0 %]	4,10%	JEUN+	-0,41	[31,6 %]	51,40%	OUV+	0,42	[35,3 %]	23,00%
SERVPU1	-0,37	[23,5 %]	23,00%	SERVPU0	-0,59	[5,0 %]	27,00%	PROF-	-0,89	[28,1 %]	43,20%	AUCDIP--	-0,15	[28,6 %]	9,50%
VIEUX+	-0,87	[0,0 %]	2,70%	EQU	-0,61	[0,0 %]	5,40%	DUNIV	-0,97	[25,0 %]	27,00%	JEUN	-0,2	[29,6 %]	36,50%
VIEUX	-1,07	[0,0 %]	4,10%	SERVPU2	-0,85	[5,4 %]	50,00%	PROF++	-0,97	[25,0 %]	27,00%	DUNIV++	-0,68	[23,1 %]	17,60%
SERVHOSP1	-1,07	[0,0 %]	4,10%	RURAL	-1	[0,0 %]	13,50%	DUNIV--	-1,02	[0,0 %]	2,70%	DUNIV--	-0,96	[0,0 %]	2,70%
EQU	-1,24	[0,0 %]	5,40%	DUNIV-	-1,17	[0,0 %]	17,60%	AUCDIP-	-1,22	[25,8 %]	41,90%	VIEUX+	-0,96	[0,0 %]	2,70%
OUV-	-1,62	[20,8 %]	64,90%	AUCDIP-	-1,3	[3,2 %]	41,90%	SERVHOSP1	-1,25	[0,0 %]	4,10%	VIEUX	-1,18	[0,0 %]	4,10%
AUCDIP--	-1,68	[0,0 %]	9,50%	AUCDIP++	-1,39	[0,0 %]	23,00%	SERVPU0	-1,52	[20,0 %]	27,00%	DUNIV-	-1,34	[15,4 %]	17,60%
AUCDIP+	-1,87	[10,5 %]	25,70%	OUV+	-1,39	[0,0 %]	23,00%	OUV--	-1,52	[11,1 %]	12,20%	EQU	-1,37	[0,0 %]	5,40%
SERVPU0	-1,99	[10,0 %]	27,00%	AUCDIP+	-1,49	[0,0 %]	25,70%	OUV+	-1,59	[17,6 %]	23,00%	OUV--	-2,14	[0,0 %]	12,20%
BANLIEUE	-2,12	[9,5 %]	28,40%	DUNIV	-1,54	[0,0 %]	27,00%	SERVPU1	-1,59	[17,6 %]	23,00%	VILLE ISOLEE	-2,52	[12,0 %]	33,80%
DUNIV++	-2,4	[0,0 %]	17,60%	PROF+	-1,65	[0,0 %]	29,70%	AUCDIP--	-1,97	[0,0 %]	9,50%	AUCDIP++	-2,54	[5,9 %]	23,00%
DUNIV+	-2,74	[7,7 %]	35,10%	VILLE ISOLEE	-1,81	[0,0 %]	33,80%	DUNIV-	-2,18	[7,7 %]	17,60%	SERVHOSP2	-2,62	[28,2 %]	95,90%
JEUN+	-2,74	[13,2 %]	51,40%	DUNIV+	-1,87	[0,0 %]	35,10%	RURAL	-2,41	[0,0 %]	13,50%	CENTRE	-2,67	[5,6 %]	24,30%
PROF+	-2,81	[4,5 %]	29,70%	JEUN	-1,92	[0,0 %]	36,50%	JEUN	-2,6	[14,8 %]	36,50%	AUCDIP+	-2,8	[5,3 %]	25,70%
AUCDIP-	-2,83	[9,7 %]	41,90%	PROF-	-2,22	[0,0 %]	43,20%	AUCDIP++	-2,75	[5,9 %]	23,00%	PROF-	-2,99	[12,5 %]	43,20%
PROF++	-3,16	[0,0 %]	27,00%	OUV-	-3,45	[0,0 %]	64,90%	BANLIEUE	-3,84	[0,0 %]	28,40%	SERVPU2	-4,24	[8,1 %]	50,00%

La lecture de la carte en figure 16 nous permet de confirmer ces hypothèses.

- Les catégories 1 sont situées dans des espaces ruraux ou de campagne.
- Les catégories 2 sont concentrées sur les deux espaces métropolitains de Nantes et Angers.
- Les catégories 3 se retrouvent sur le maillage urbain et les espaces « vieillissants » en Vendée.
- Les catégories 4 se retrouvent dans les couronnes urbaines Nantes et Angers. (Rajouter détails).

FIGURE 16 : CARTE DES CATEGORIE DE COMMUNES



Légende

Centres par catégorie de communes (analyse sur les communes de csx)

- catégorie 1
- catégorie 2
- catégorie 3
- catégorie 4

Catégorie de communes (analyse sur l'ensemble des communes de la région)

- catégorie 1
- catégorie 2
- catégorie 3
- catégorie 4



Conclusion

La typologie ainsi faite, nous pouvons désormais choisir les centres sociaux qui feront l'objet de notre enquête. Pour des raisons de représentativité et de moyens, la recherche ne peut explorer l'ensemble des centres sociaux de la région. En révélant des catégories, en effectuant des regroupements selon des critères préalablement choisis, celle-ci nous offre une grille de lecture sur l'ensemble des centres sociaux du territoire des pays de la Loire. Nous permettant maintenant d'établir un choix raisonné et représentatif sur les structures qui seront étudiées.

Afin de réaliser la sélection de notre échantillon, la prochaine étape consistera à étudier les résultats de la typologie afin d'avoir dans notre panel des individus appartenant à des groupes différents. Nous veillerons également à ce que tous les départements de la région soient représentés. C'est ici que les deux typologies croisées vont être utiles. Lorsque plusieurs structures apparaîtront dans une même catégorie dans la typologie des centres sociaux nous les comparerons avec les groupes dans lesquels elles apparaissent dans la typologie territoire. Si elles montrent des regroupements similaires nous les trierons en fonction des autres critères à prendre en compte (département, gestion, territoire d'action) et les comparerons à celles déjà retenues. Dans le cas où elles sont seules, elles seront automatiquement retenues. De cette façon nous obtiendrons un échantillon varié et représentatif des différents cas de figures qui existent en termes de structure centre social sur le territoire des Pays de la Loire.

Nous rappelons que dans la mesure du possible, cette démarche, a pour objectif d'être applicable à l'ensemble du territoire Français.

Références

- Blin, Eric, et Jean-Paul Bord. 1993. *Initiation Géo-graphique ou comment visualiser son information*. 2^eéd. Sedes.
- « Charte des centres sociaux et socioculturels de France ». 2010. <http://www.centres-sociaux.fr/files/2010/02/Charte-des-centres-sociaux-et-socioculturels-de-France.pdf>.
- FINESS. 2016. « Consulter la base : Recherche par thème ». <http://finess.sante.gouv.fr/jsp/rechercheSimple.jsp?coche=ok>.
- INSEE. 2012. « Recensement général de la population ». http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-evol-struct-pop-2013.
- . 2015. « Base permanente des équipements ». http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fd-bpe15&page=fichiers_detail/bpe15/telechargement.htm.
- . 2016. « Définitions, méthodes et qualité - Aire urbaine ». Consulté le août 12. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm>.
- Ricco Rakotomalala. 2005. « TANAGRA : un logiciel gratuit pour l'enseignement et la recherche ». *Actes de EGC 2*: 697-702.
- SENACS. 2016. « Liste des Centres sociaux ». <http://www.senacs.fr/structure/csx>.
- Tenenhaus, Michel. 1996. *Méthodes Statistiques en Gestion*. Dunod.